ESTIMATES

Department of Finance Canada

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-54
ISBN 0-660-62498-2

105-01095/

Department of Finance Canada

A Report on Plans and Priorities

2004–05
Estimates

Ralph Goodale
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: **Minister's Message and Management Representation Statement** **1**

Minister's Message 1

Management Representation Statement 2

Section II: **Raison d'être and Planning Overview** **3**

Raison d'être 3

Planning Overview 3

Section III: **Plans and Priorities by Strategic Outcomes** **7**

Strategic Outcome Summary 7

Fiscal Advantage for Canada 8

Economic Advantage for Canada 14

Social Advantage for Canada 20

Global Advantage for Canada 27

Section IV: **Organization** **35**

Strategic Outcomes and Business Lines 35

Accountability 35

Program, Business Line, and Organization Chart 36

Human Resources 37

Departmental Planned Spending 38

Appendix A: **Financial Information** **41**

Appendix B: **Major Regulatory Initiatives** **49**

Appendix C: **Sustainable Development Strategy** **53**

Appendix D: **Other Information** **55**

Index **56**

Section I: Minister's Message and Management Representation Statement

Minister's Message

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P.

The Department of Finance Canada plays an integral role in the Government of Canada's efforts to raise the standard of living and improve the quality of life of all Canadians by fostering strong and sustainable economic growth. This, in turn, supports Canada's social programs and the creation of a globally competitive economy for the 21st century.

The Department's responsibilities include preparing the federal budget, developing tax and tariff policy and legislation, managing federal borrowing on financial markets, administering major transfers of federal funds to the provinces and territories, developing regulatory policy for the country's financial sector, and representing Canada within international financial institutions.

The work done by the Department of Finance Canada has been and will continue to be vital to the government's goal of maintaining balanced budgets and a balanced approach to our nation's finances. Canadians know, and the government agrees, that sound financial management and a prudent approach to spending is the surest path to strong and sustainable social programs, as well as a better standard of living and a higher quality of life for all our citizens. We are a confident Canada. The strategy we have is the surest path to creating a distinct Canadian advantage and realizing our potential as a world-leading economy and a secure society for all.

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2004–05 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for the Department of Finance Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2004–05 Report on Plans and Priorities*:

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's budget and by the Treasury Board of Canada Secretariat.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based will serve as the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Kevin Lynch
Deputy Minister, Finance

Section II: Raison d'être and Planning Overview

Raison d'être

The goal of the Department of Finance Canada is to foster strong and sustainable economic growth, which in turn, supports Canada's social programs and the creation of a globally competitive economy. Taken together, meeting these objectives will result in higher standards of living and an improved quality of life for Canadians.

Planning Overview

The Department is actively involved in the government's policy and legislative agenda, helping to develop and implement fiscal, economic, social, and financial policies and programs. Its responsibilities include preparing the federal budget, developing tax and import policy and legislation, managing federal borrowing on financial markets, administering major transfers of funds to provinces and territories, developing regulatory policy for the country's financial sector, and representing Canada in international financial institutions and forums.

In carrying out its mandate, the Department pays close attention to key economic, social, and fiscal trends, as well as major developments in the global economy. These are outlined below.

Canadian economic growth and job creation, which had outperformed those of the other G7 countries between 1997 and 2002, were dampened considerably by a series of shocks in the spring and summer of 2003. These shocks included a strong and rapid appreciation of the Canadian dollar, Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS), a single case of bovine spongiform encephalopathy (BSE), the Ontario electricity blackout, massive forest fires in British Columbia, and a hurricane in Nova Scotia. As a result, economic growth in 2003 fell below that of the US for the first time in four years. Despite these shocks, Canadian employment increased by 218,000 jobs in 2003, compared to a small decline in the US. With the unwinding of these shocks and the global recovery beginning to take hold, particularly in the US, private sector forecasters expect growth to rebound in 2004. However, forecasts for growth in 2004 are still below the 3.5 per cent projected at the time of the 2003 budget.

As the 2004 budget stated, this factor, together with weak growth in 2003, implies that the level of Canada's output will be substantially below what was expected at the time of the 2003 budget, limiting fiscal resources. Furthermore, much uncertainty remains about how much the recent record appreciation of the Canadian dollar will hinder net export growth and offset the benefits of stronger growth abroad.

The Government of Canada will remain prudent in its budget planning and careful in its management of taxpayer dollars. The government recorded its sixth consecutive budget

surplus in 2002–03 and is expected to record balanced budgets or better this fiscal year and for the next two years. The Organisation for Economic Co-operation and Development estimates that Canada will be the only G-7 country to have posted a budgetary surplus in 2002 and 2003. However, the fiscal constraints brought about by lower growth in 2003 will continue to affect the government's fiscal picture in 2004–05 and over the next several years.

The government has launched a wide-ranging review of all elements of its spending, led by a new Cabinet Committee on Expenditure Review, chaired by the President of the Treasury Board. This review will be ongoing and will help foster a new management culture in government. This review will build to at least $3 billion in annual ongoing savings within four years, which will be used to fund the government's new priorities established in the Speech from the Throne. The Committee is to submit its first set of recommendations to the Prime Minister in the fall of 2004.

The Department of Finance Canada remains committed to effective stewardship of the nation's finances. To achieve this goal, the Department will consult and co-ordinate its efforts with a number of different groups in both the private and public sectors. The Department's principal partners, client groups, and the services it provides to them are as follows:

The Government, Cabinet, and the Treasury Board — The Department provides analysis, advice, and recommendations regarding economic, social, and financial affairs and tax matters. It is also responsible for providing instructions for the drafting of legislation in many of these areas.

Parliament and parliamentary committees — The Department acts as the primary sponsor of bills on taxation and financial matters and steers them through the parliamentary process. It also provides support to the Minister of Finance and the Minister of State (Financial Institutions) in the fulfillment of their parliamentary responsibilities.

The public and Canadian interest groups — The Department supports an expanded program of public information and consultation. This includes responding to requests for information and providing facts to Canadians on key economic, social, fiscal, and tax issues to facilitate wide participation in open, broad-based consultation processes.

Departments, agencies, and Crown corporations — The Department plays an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives that affect the economy, the financial sector, and financial markets.

Provincial and territorial governments — The Department works toward improved co-operation on transfer payments to support social programs, as well as fiscal, taxation, financial sector, and other issues of concern to all governments. It also works with the provinces and territories as joint stewards of the Canada Pension Plan to ensure that it remains financially secure and stable.

Financial market participants — The Department works with market participants to ensure that Canadian capital markets are both dynamic and efficient and that they inspire confidence, including maintaining a well-functioning market for Government of Canada

securities and ensuring that investors in Canadian government debt are well informed of financial and economic developments.

Financial institutions — The Department ensures that the legislative and regulatory framework allows financial institutions to compete effectively at home and abroad, empowers and protects consumers of financial services, and enables institutions to generate the financing necessary for Canadian businesses to grow and prosper.

International economic and finance community — The Department develops Canada's policy with respect to the World Bank, the International Monetary Fund, and the European Bank for Reconstruction and Development; it co-operates closely within the G-7, G-10, and G-20 groups of Finance Ministers to promote international growth and financial stability; it negotiates double taxation treaties with Canada's treaty partners; and it represents Canada in a broad range of official international forums.

International trade community — The Department is responsible for Canada's import policy, including the *Customs Tariff*, trade remedy legislation, and trade in financial services and participates in international forums (such as the World Trade Organization and the Organisation for Economic Co-operation and Development) and in related negotiations as they concern trade, import policy, services, and investment issues.

The plans and priorities put forward on the following pages demonstrate how the Department will pursue its four strategic outcomes in support of the overarching goal of fostering strong and sustainable economic growth. Also provided is an approximate time frame for the completion of specific plans, along with an indication of how the Department proposes to monitor its progress in achieving the results set out in its plans and priorities.

Section III: Plans and Priorities by Strategic Outcomes

Strategic Outcome Summary

The Department's overarching goal is to foster strong and sustainable economic growth. Its policies and programs are directed to creating a Canadian advantage and contribute to improving the quality of life of all Canadians through the pursuit of four strategic outcomes:

- **Fiscal Advantage for Canada** — Canada's fiscal structure affects the conditions under which its economy operates. Thus, the Department's aim is to maintain a stable and enduring federal fiscal structure to help ensure that Canada is in the best position to capitalize on both domestic and global economic opportunities.

- **Economic Advantage for Canada** — The way economies operate and how jobs are created are in the midst of change. Competitiveness and economic growth are increasingly linked to the creation, adoption, and transmission of new knowledge. In order to succeed, Canada must not only advance new technologies but also develop innovative ways of financing them in all sectors of the economy. The Department wants to ensure that the policies and programs adopted help create the conditions necessary for sustainable long-term economic growth, by supporting research and development, entrepreneurship, innovation, and risk taking. The Department also wants to ensure that programs and policies help Canadians acquire the skills and knowledge necessary for the knowledge-based economy.

- **Social Advantage for Canada** — To better succeed in the knowledge-based economy, countries need highly skilled, innovative workers. The quality of communities, health care, education, the social safety net, and the equality of opportunity all contribute to the creation and maintenance of such a workforce. One of the Department's objectives is, therefore, to focus on key social programs and the values they represent to support and sustain Canadian society and, in turn, to bolster Canada's economic advantage.

- **Global Advantage for Canada** — Improving and sustaining our nation's living standards and quality of life in an increasingly competitive and integrated global economy continue to be key departmental objectives. This includes maintaining secure and open borders, working to strengthen global growth and stability, advancing Canada's trade and investment interests, helping to foster development to reduce global poverty and contributing to the government's implementation strategy for meeting its commitments under the Kyoto Protocol.

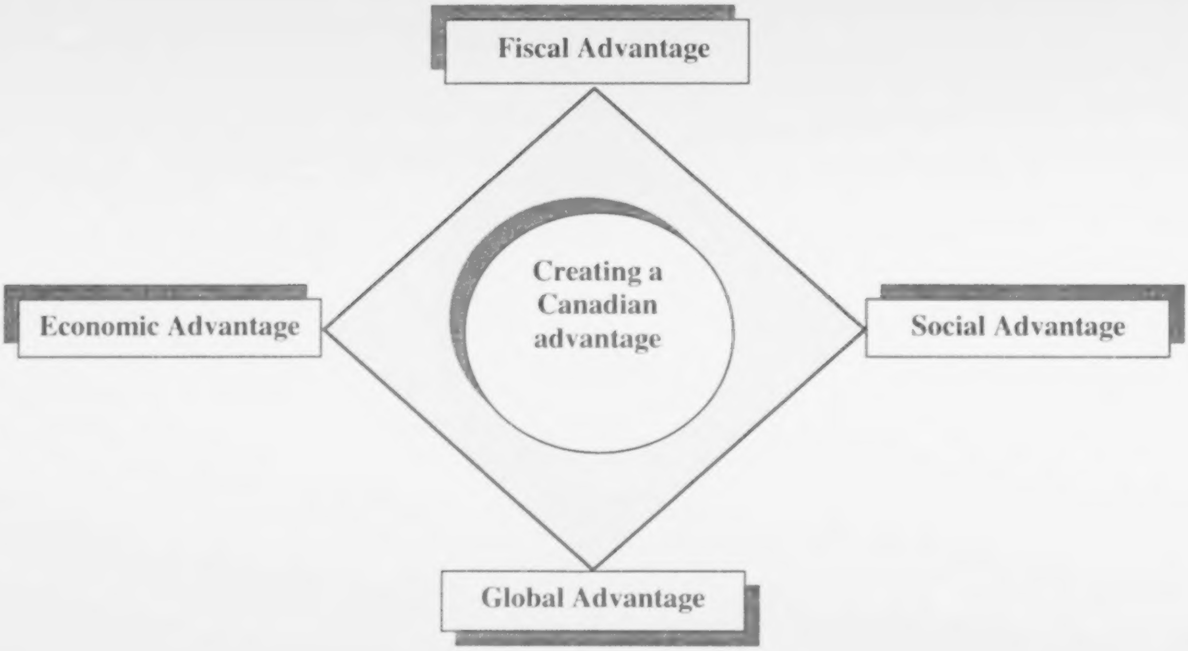

Fiscal Advantage for Canada

Notional planned spending for 2004–05: $35,495.6 million

(This includes both operating and statutory program expenditures; $35,464.6 million are statutory program expenditures, of which $35,283.0 million is for interest and other costs under the Public Debt Program.)

Objective: A sustainable fiscal structure to ensure that Canada is in the best position to capitalize on both domestic and global economic opportunities.

The Canadian economy has proven resilient in the face of global uncertainty and recent domestic shocks. During the period of global weakness from 1999 to 2002, growth in Canada surpassed that in the US and most other industrial countries by substantial margins. This contrasts with past periods of international weakness, where slowdowns in Canada tended to be longer and more severe than in the US. As well, the Canadian economy has rebounded from a series of adverse shocks in 2003 coming from rapid appreciation of the Canadian dollar, SARS, the mad-cow disease scare, the Ontario blackout, massive forest fires in British Columbia, and the hurricane in Nova Scotia and is now in a position to resume strong growth in 2004. This performance owes much to sound monetary and fiscal policies, as well as the structural reforms introduced since the

early 1990s, which have laid a solid foundation for growth and an increased capacity to respond to changing circumstances.

While private sector forecasters expect growth to rebound in 2004, it will not be enough to restore the level of output to that projected in the 2003 budget. In fact, there is a risk that the record appreciation of the dollar will have a more negative impact on exports, employment, and growth than generally expected, putting further constraints on government resources.

This underscores the importance of remaining prudent in our budget planning. The plans and priorities identified in this document, in the pursuit of fiscal sustainability, are similar to those put forward in previous planning documents. The government will continue to encourage economic growth and opportunity through balanced budgets, disciplined spending, a declining debt-to-GDP ratio, and a fair, efficient, and effective tax structure.

Debt-servicing costs are the largest spending program of the federal government, and the prudent and effective management of the government's debt continues to be an important element of the Department's strategy for a sustainable fiscal structure. Key considerations in public debt management are the sizeable annual refinancing needs and the interest costs of a debt structure composed of a mix of floating- and fixed-rate debt. A diversified approach to raising funds, focussing on a well-functioning domestic market, and maintaining a prudent debt structure are essential elements in achieving the government's objective of obtaining stable, low-cost funding for its operations.

Priorities:

1) A prudent fiscal planning framework

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Develop economic and fiscal policy options for the next budget	Ongoing: updated with publication of economic update and budget	Measures of budgetary and financial balance summarized in the Annual Financial Report of the Government of Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html)
Reduce federal debt-to-GDP ratio to 25 per cent within 10 years	By 2014–15	Federal debt-to-GDP ratio will be reported in the Annual Financial Report of the Government of Canada.

2) A fair, efficient, and competitive tax system

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Improve the fairness, efficiency, and competitiveness of the tax system by		Average and typical reductions in personal income tax for Canadian individuals and families
• completing the implementation of the $100-billion tax reduction plan	The $100-billion tax reduction plan will be fully implemented by July 2004.	Reduction in corporate tax rates and effect on the competitiveness of the Canadian tax system for investment, innovation, jobs, and growth
• implementing tax initiatives set out in Budget 2003 and Budget 2004	Budget 2003 measures are all legislated and will be fully implemented by 2008. Budget 2004 measures will be legislated at the earliest opportunity and for the most part will be effective by 2004–05.	Measures to be assessed case by case against objectives and goals set out in respective budgets
• developing and implementing other measures to improve the tax system	Ongoing: A draft technical tax bill was released for public comment in February 2004, with a view to subsequent tabling in Parliament.	Effects of tax changes announced in budgets and technical bills on pertinent measures of fairness and efficiency of the tax system
• reviewing, improving, and expanding the tax treaty network, consistent with the objective of promoting a fair and competitive tax system, taking into account tax policy developments in other jurisdictions	Ongoing	Treaties entered into or amended
• building on work by the OECD, negotiating tax information exchange agreements with selected jurisdictions	Ongoing	Tax information exchange agreements negotiated and signed

2) A fair, efficient, and competitive tax system (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
• renewing federal-provincial-territorial income tax collection agreements	To be finalized as soon as possible	Effective functioning and oversight of the agreements
• entering into personal income tax administration agreements with First Nations	Ongoing	Tax administration agreements entered into
• implementing and entering into First Nation Goods and Services Tax agreements	A first set of agreements will be implemented by the end of 2004.	Tax administration agreements entered into
• facilitating tax arrangements between provincial governments and First Nation governments.	Legislation to this effect will be passed at the earliest opportunity.	Legislation passed

3) A stable, low-cost debt structure and a well-functioning Government of Canada securities market

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Adjust debt programs to ensure that progress toward the debt structure target of 60 per cent fixed-rate debt announced in the 2003 budget is attained	Ongoing: subject to annual initiatives under the Debt Management Strategy (http://www.fin.gc.ca/purl/dms-e.html)	Public debt costs summarized in the Annual Financial Report of the Government of Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html)

3) A stable, low-cost debt structure and a well-functioning Government of Canada securities market (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
		Measures of financial position, the effectiveness of financial operations, and market liquidity and efficiency as summarized in budget documents and the Debt Management Report Debt Management Report: http://www.fin.gc.ca/purl/dmr-e.html)
Sustain market liquidity and participation in Government of Canada operations through ongoing initiatives	Ongoing	Consultations with market participants Program evaluations Comparison with other countries

4) A vibrant, cost-effective retail debt program

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Ensure Canada Savings Bonds remain relevant to Canadians	Ongoing	Comparison with the annual Business Plan prepared by Canada Investment and Savings, which is a special operating agency of the Department of Finance Canada
Balance efforts on sales and retention to manage the decline of the portfolio	Implemented during the three-year planning period	The Business Plan details how these plans will be realized over the planning period, and progress will be monitored on a continual basis.
Improve overall efficiency and reduce costs through careful investment and streamlined administration		Additional information is available at http://www.csb.gc.ca.

Economic Advantage for Canada

Notional planned spending for 2004–05: $22.8 million

Objective: To create a more productive, competitive, and dynamic Canada through policies and programs that provide appropriate support for research and development, entrepreneurship, innovation, and risk taking and to ensure that Canadians have the skills and knowledge necessary for the knowledge-based economy.

New ideas and the wellspring of innovative products and business practices frequently come from research. The effective translation of new ideas into business opportunities will fuel economic performance in a global economy where knowledge is the key to competitiveness. Challenges remain if Canada is to benefit from the high growth opportunities that will be realized by the most innovative of the world's economies. In particular, we need to improve our research and development performance, and we must also improve in bringing the results of this research to the marketplace.

To this end, the government has made significant investments in recent budgets to

- foster innovation in all regions of Canada;
- create new research opportunities at Canadian universities, research hospitals, and other research institutions;
- encourage investment in research and development by others; and
- facilitate the commercialization of knowledge.

In addition, the government's five-year tax reduction plan, announced in 2000, strengthened support for entrepreneurs and small businesses through measures such as the reduction in the inclusion rate for capital gains and the introduction of the small business capital gains rollover. The 2003 budget reinforced these initiatives through a number of tax changes, including an increase in the small business deduction limit to $300,000 over four years and further enhancements to the small business capital gains rollover measure, by removing the original investment and reinvestment limits and extending the length of time available to make qualifying reinvestments. The 2004 budget provided additional support to small business and entrepreneurship by accelerating by one year the increase in the small business deduction limit to $300,000, by extending the carry-forward period for non-capital losses from seven years to ten years, and by removing an impediment to full access to the enhanced scientific research and experimental development (SR&ED) tax credit by small businesses in specified circumstances.

The government's five-year tax reduction plan also established a tax advantage for investment in Canada as a fundamental component of a strategy to foster a strong and productive economy. As of 2004, the plan has lowered the general rate of corporate income tax to 21 per cent from its 2000 level of 28 per cent. The 2003 budget built on this tax advantage for investment by eliminating the federal capital tax over a period of five

years, fully eliminating it for smaller businesses as early as 2004. As a result of the reductions in corporate tax rates, the average (federal and provincial) corporate tax rate in Canada (including capital taxes) is now 2.3 percentage points below the average US federal-state rate. The 2003 budget also extended to the resource sector, over a period of five years, the reduction in the corporate income tax rate from 28 to 21 per cent, while improving the tax structure. These rate reductions level the playing field so that firms in all sectors face the same statutory rates of tax.

Budget 2003 also indicated that the government would continue to assess the appropriateness of capital cost allowance (CCA) rates that, as a general principle, should reflect the useful lives of assets and thus provide adequate recognition of capital costs. As part of this review, Budget 2004 announced an increase in the CCA rates for certain types of information and communications technology (ICT). These changes will provide CCA rates that are better aligned with the useful life of these assets and provide an enhanced environment for investment in these assets across all sectors of the economy. Higher ICT investment has been associated with improved productivity in a number of countries.

The 2003 budget encouraged savings by Canadians by increasing the annual contribution limit to registered retirement savings plans to $18,000 by 2006 and making corresponding increases for employer-sponsored registered pension plans.

To foster innovation and entrepreneurship, the Canadian economy must have the ability to provide financing at all stages of business development. Dynamic capital markets are critical to Canada's future economic success, and the financial services sector plays a vital role in ensuring that Canada's capital markets are efficient and globally competitive. Not only is the sector a significant component of the knowledge-based economy in its own right, but it is also a key enabler of innovation and risk taking throughout the economy. The government recognizes this and will build on the measures that it has already taken to promote the efficiency and growth of this sector, assure its safety and soundness, and foster greater domestic competition while protecting consumers.

Priorities:

1) Support for research and development

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Provide a supportive environment for research and development across all sectors	Target is to move from 15th to 5th in rank order of member countries of the Organisation for Economic Co-operation and Development, in terms of national investment in research and development, by 2010	Increase in national research and development investments as a percentage of gross domestic product

1) Support for research and development (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Improve the policy framework for the commercialization of research	Over the next three years, the government will continue to refine its support for the commercialization of research findings from government laboratories, universities, and research hospitals.	Improved commercialization outcomes from research laboratories

2) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to business and consumer needs and financial markets that meet the needs of issuers and providers of capital

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Complete the implementation of the policy framework for the financial services sector as defined by the passage of regulations pursuant to Bill C-8	Before the end of 2004–05	Implement required regulations Roughly 10 more regulations are required to give full effect to the policy intent of Bill C-8.
Ensure that the regulatory framework for Canada's financial institutions and capital markets remains internationally competitive	Ongoing Consultations on the modernization of corporate governance provisions for financial institutions are well advanced, with a view to introducing legislation in 2004–05.	Introduction of legislation
	Initiate consultations for the next statutorily mandated five-year review during 2004–05	Consultations initiated
Develop a supportive environment for financing Canadian companies by identifying areas for potential policy change	Ongoing	Increased availability and use of venture capital, public debt, and equity financing

2) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to business and consumer needs and financial markets that meet the needs of issuers and providers of capital (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
The Department will continue to monitor, both domestically and internationally, the work of other governments, regulators, and the private sector and take action when necessary to ensure investor confidence in the integrity of Canadian capital markets.	Ongoing	Ensure that governments, regulators, and industry continue to review and take action as needed
Monitor the financial positions of Canadian pension plans and assess the regulatory framework, particularly with respect to pension funding requirements for companies in financial distress, and recommend action where appropriate	Ongoing	Develop legislative or regulatory initiatives in collaboration with regulatory agencies as needed
In June 2003, the government issued a response to the two parliamentary committee reports on bank mergers and related public interest issues. In that response, the government posed a number of questions related to financial sector consolidation and asked for submissions from stakeholders by December 31, 2003.	Conduct analysis of submissions with a view to responding in June 2004	Government issues public response to the questions posed in June 2003

2) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to business and consumer needs and financial markets that meet the needs of issuers and providers of capital (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
The government is seeking views on how best to address any overlap in prudential, administrative, and corporate services functions between OSFI and CDIC.	The government is undertaking this initiative with a view to introducing any changes before the end of the year.	Changes introduced
Budget 2004 states that the government believes that the best possible securities regulatory structure for Canada is a single securities regulator, structured to be responsive to the regional capital market needs and the special requirements of small and medium-sized enterprises, with an inclusive governing structure. The government will work with provincial and territorial governments to move forward.	Ongoing	Federal-provincial-territorial collaboration to improve the structure of securities regulation in Canada

3) Programs that facilitate the adaptation of all sectors to the knowledge-based economy

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Ensure that the government's programs and policies encourage the private sector to compete more effectively in the global, knowledge-based economy	Ongoing Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond	Evidence of innovation, adoption of technology, and success in global markets across all sectors of the economy

4) A tax system that promotes jobs, growth, entrepreneurship, and innovation

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
To continue with the implementation of measures announced in the 2003 budget and to implement measures announced in the 2004 budget to promote savings, entrepreneurship, small business, and a Canadian tax advantage for investment To continue to review the tax structure in order to improve the efficiency of the tax system and to strengthen the Canadian tax advantage	A number of measures announced in Budget 2003 and subsequently legislated are being phased in over a number of years, including the increase in the annual RRSP contribution limit to $18,000 by 2006 (with corresponding increases for employer-sponsored registered pension plans); the increase in the small business deduction limit; the phase-out of the federal capital tax; and the reduction of the corporate tax rate for the resource sector to 21 per cent while changing the tax structure for this key sector. Legislation will be introduced to implement measures announced in the 2004 budget, including accelerating by one year the increase in the small business limit to $300,000, extending the carry-forward period for non-capital losses from seven years to ten years, removing an impediment to full access to the enhanced SR&ED tax credit for associated corporations in specified circumstances, and increasing the CCA rates for computers and data network infrastructure equipment assets.	Effect of tax measures on incentives to work, save, and invest Comparison with other jurisdictions, principally the US, of corporate tax rates and of tax measures to support investment, innovation, and entrepreneurship

Social Advantage for Canada

Notional planned spending for 2004–05: $30,612.8 million

(This includes both operating and statutory program expenditures; $30,600.0 million is for transfer payments under the Federal-Provincial Transfers Program.)

Objective: To focus on key social programs and the values they represent in order to support and sustain Canadian society and bolster Canada's economic advantage.

The Department's initiatives under a Social Advantage for Canada reflect the importance of social policies and programs, and the values they represent, in supporting and sustaining a successful knowledge-based economy and a well-functioning society. The quality of communities, health care, education, the social safety net, and the equality of opportunity are all important in creating world-class knowledge-based economies and societies.

The Government of Canada recognizes that Canada's cities and communities need reliable, predictable, and long-term revenue sources in order to plan for long-term infrastructure investments. Budget 2004 provided new financial resources to municipalities through GST/HST relief amounting to an estimated $7 billion in additional assistance over the next ten years. The government will work with provinces to share with municipalities a portion of gas tax revenues or determine other fiscal mechanisms that achieve the same goals. The Department of Finance Canada will provide fiscal and tax policy advice to the government on these matters.

Creating a social advantage bolsters a country's economic advantage. In the knowledge-based economy, highly skilled, innovative knowledge workers are a key resource. In turn, strong, productive economies generate the resources to re-invest continually in key social infrastructure. Successful knowledge economies are societies with a high quality of life. This integration of economic and social policies is the key to vibrant and dynamic cities and communities.

Priorities:

1) Support for the continuing renewal of the Canadian health care system

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Continue to monitor and assess the implementation of the 2000 and 2003 First Ministers' Accords with the provinces related to the renewal of Canada's health system, as well as the progress of health reforms being pursued and contribute to discussion by First Ministers on the sustainability of the health care system	Ongoing	Continuing efforts to collaborate with the provinces and territories on the renewal of the health care system, discussions on sustainability, and the implementation of accords with the provinces, including reporting to Canadians
Support the government efforts to address gaps and weaknesses in Canada's public health system, including the establishment of a new Canada Public Health Agency	Next several years	Canada Public Health Agency operational, supporting programs in place, capacity increased
Complete the review of the GST rebate for health care institutions that was announced in the 2003 budget to assess and improve the current application of the GST rebate with respect to health care functions that are moved outside of hospitals	2004	The implementation of changes to the GST health care rebate system that will make it more neutral with respect to provinces' and territories' decisions as to how to structure the public delivery of health care services traditionally delivered in a hospital setting

2) Transfer programs to the provinces and territories

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Implement the new arrangements for the Equalization Program and Territorial Formula Financing Commence review of programs for 2009 renewal	Budget 2004—Legislation	Legislative and regulatory authorities to make payments under new arrangements in place Commencement of discussions with provinces and territories of 2009 Renewal work plan
Assure the efficient administration of the transfer programs, including timely and accurate payments to provinces and territories consistent with legislation and regulations	Ongoing	Accurate and timely monthly payments to provinces and territories, based on official estimates The Office of the Auditor General of Canada audits these calculations annually Additional information is available at http://www.fin.gc.ca/access/fedprove.html.

3) Support to communities

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Implement the increase in the GST rebate for municipalities from 57.14% to 100% as a first step to providing municipalities across Canada with an additional source of growing, reliable, and long-term funding	Ongoing	Enact the enabling legislation
Work with the provinces to share with municipalities a portion of the gas tax revenues or determine other fiscal mechanisms that achieve the same goals	Ongoing	Periodic progress reports

3) Support to communities (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Implement improvements to the tax rules concerning registered charities set out in Budget 2004	Drafting of legislation is underway to make the regulatory process and information on the process more transparent and accessible; to introduce new intermediate sanctions; and to improve access to appeals.	Introduction of legislation

4) Support for Canadians to upgrade their skills and learning

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Develop and implement policies in collaboration with the provinces, territories, and other stakeholders that • help Canadians upgrade their skills and acquire new ones • ensure that Canada's learning systems meet current and future needs • ensure that there is an adequate supply of skilled workers	Ongoing	Evidence of increased numbers of workers upgrading existing skills and acquiring new skills; increased math and science achievement; increased levels of post-secondary credential acquisition Evidence of reduced numbers of adult Canadians with low literacy skills and improved literacy levels of high school graduates
Implement the tax measure announced in Budget 2004 that provides additional tax relief to Canadians pursuing lifelong learning	Budget 2004 proposed to allow part-time students to claim the education tax credit for education related to current employment, when the costs are not reimbursed by their employers. The government proposed that the measure be effective January 1, 2004.	Evidence of increase in the number of students claiming the education tax credit

4) Support for Canadians to upgrade their skills and learning (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Implement measures announced in Budget 2004 to encourage low- and middle-income families to save for the post-secondary education of their children	Budget 2004 proposed the creation of the Canada Learning Bond (CLB) effective January 1, 2004, which will provide up to $2,000 of education savings by age 16 for children in low-income families who were born in 2004 or later. In addition, Budget 2004 proposed to enhance the Canada Education Savings Grant (CESG) for low- and middle-income families to make the CESG program more responsive to the needs of these families, effective January 1, 2004.	Increased use of registered Education Savings Plans by low- and middle-income families Increased participation in post-secondary education by low-and middle-income Canadians (While the Department of Human Resources and Skills Development (HRSD) will deliver the CLB and Enhanced CESB programs, the Department of Finance Canada will work with HRSD to ensure that short-term and long-term program objectives are met.)

5) Sustainability of the Canada Pension Plan (CPP)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Proceed with the triennial review of the financial status of the CPP	Use best efforts to complete the next triennial review by the end of 2005, consistent with the legislative requirement	Periodic actuarial reviews of the CPP
Implement Bill C-3 which will transfer the remaining CPP assets to the CPP Investment Board	The remaining CPP assets will be transferred over a three-year period.	The CPP Investment Board publishes quarterly and annual financial statements that report the results of its investments and changes in CPP assets.
Passage and implementation of amendments to the CPP that were announced on February 27, 2004	Included in Bill C-30, tabled on March 31, 2004; changes required the consent of two-thirds of the provinces accounting for two-thirds of Canada's population before coming into force	Amendments in effect

6) Increase support for families with children

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Implement a long-term investment plan for low-income families with children, as announced in the 2003 budget	Changes to the Canada Child Tax Benefit (CCTB) announced in the $100-billion Five-Year Tax Reduction Plan will be fully implemented by July 2004. Additionally, Budget 2003 announced a $965-million per year increase in the National Child Benefit supplement of the CCTB by 2007. Further to the increase of $150 per child per year in July 2003, there will be increases of $185 per child in July 2005 and again in July 2006.	Benefits provided to low-income families with children The extent to which the enhanced CCTB makes it easier for poor families to break out of the welfare trap Contribution to reduction in depth and incidence of low incomes among families with children

7) Enhance tax fairness for persons with disabilities

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Improve tax fairness for persons with disabilities, above-average medical expenses, and those who care for them	Budget 2003 set aside funds to improve tax assistance for persons with disabilities, drawing on the results of an ongoing evaluation of the Disability Tax Credit and the input of the Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities. Budget 2004 proposes a disability supports deduction in response to an early proposal from the Committee. The Committee will submit its final report in the fall of 2004. Budget 2004 also proposes a measure to better recognize medical and disability-related expenses incurred by caregivers on behalf of their dependent relatives.	Assessing the extent to which tax policy and legislation recognizes the effect of disability-related costs on the ability to pay tax for persons with disabilities and those who care for them Implementation of measures arising from the recommendations of the Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities

8) Review of the Employment Insurance premium rate-setting mechanism

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Prepare for a new rate-setting mechanism for the Employment Insurance premium	Prior to the setting of the 2005 premium rate To ensure against the risk that such legislation may not be passed in time to set the rate for 2005, Bill C-30 includes provisions to give the Governor in Council the authority to set the rate for 2005 in the fall of 2004.	Necessary legislative changes in place by January 1, 2005

Global Advantage for Canada

Notional planned spending for 2004–05: $1,272.3 million

(This includes both operating and statutory program expenditures; $1,248.9 million are statutory program expenditures comprised of budgetary and non-budgetary items under the Economic, Social, and Financial Policies Program, of which $1,117.6 million is for budgetary items.)

Objective: To promote strong sustained global economic growth and development, as well as Canada's trade and investment interests, international financial stability, and more secure, open, and efficient borders; also to support the government's commitment to a healthy environment.

The Department will contribute to the pursuit of a global advantage for Canada in a number of important areas. As a participant in the G-7 and G-20 Finance Ministers' forums, as well as other forums, including the IMF, World Bank, European Bank for Reconstruction and Development, APEC, and Commonwealth, Canada will co-operate with other governments on policies and measures to increase global economic growth, promote global financial stability, and encourage policies to reduce poverty in developing countries. Canada will also work in these and other forums, including the Financial Action Task Force on Money Laundering, to advance both international standards to prevent abuses to the international financial system and measures to cut off terrorist financing.

The Department will work closely with concerned stakeholders to assure the effective implementation of measures to enhance the security and efficiency of Canada's borders. It will also work to foster a better appreciation of Canada's economic advantages by global financial markets and investors and will continue to play a key role in the development and management of Canada's trade and investment policies and in the advancement of Canada's interests in the context of a strong, rules-based trading system. As well, the Department will play a role in the assessment of environmental policy options to help Canada meet its commitments under the Kyoto Protocol.

Priorities:

1) Promote reforms to increase global growth, development, and financial stability

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Support the Minister's participation in G-7, G-10, and G-20 Finance Ministers' forums and in other forums, such as APEC and Commonwealth Finance Ministers' meetings; support the Minister as Governor for Canada of the IMF, World Bank, and European Bank for Reconstruction and Development	Ongoing	Outcomes of G-7, G-10, G20 Finance Ministers' meetings in fostering global growth, financial stability, and better progress on development, e.g. better surveillance of the world economy and more effective responses to future inevitable financial crises
Support the Minister's participation in the International Commission for Africa	Spring 2005	The Commission report due in Spring 2005 will make concrete recommendations to G-8 leaders to improve development assistance to Africa. This is expected to be a major outcome of the G-8 Summit in the UK in 2005.
Collaborate with other governments, international organizations, and financial institutions to develop policies and instruments to increase global growth, reduce the likelihood of international financial crises, and improve the management of those that do occur and reduce global poverty	Ongoing, given the evolving nature of the global economy; various groups, such as the G-7 and G-20, periodically review progress in areas such as crisis prevention and resolution and aid effectiveness	Global economic indicators, including the incidence, duration, and severity of international financial crises Progress towards achieving the Millennium Development Goals to halve global poverty by 2015

1) Promote reforms to increase global growth, development, and financial stability (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Participate in negotiations to complete the 14th replenishment of the International Development Association	The World Bank's schedule calls for these negotiations to be completed by the end of 2004.	Progress of negotiations through 2004

2) Ensure that Canada's financial system is secure and meets international standards for combating financial abuses and terrorist financing activities

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Participate in the Financial Action Task Force (FATF) and implement its 40 revised recommendations	The FATF work was completed in 2003; legislation and regulations will be updated as needed to reflect changes adopted by the FATF.	Development of legislation and regulations following consultations

3) New Currency

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Work with the Bank of Canada to ensure the successful issuance of the new series of high-denomination ($20, $50 and $100) bank notes to strengthen confidence in Canadian currency	The first of the new notes was issued in the first quarter of 2004; the remaining two notes will be issued later in the fiscal year.	Counterfeiting levels for the high-denomination notes Acceptance level by retailers and the public of high denomination notes

4) More efficient and secure borders

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Participate in work to improve the efficiency and security of Canada's borders	Ongoing The 2001 budget provided multi-year funding for border-related security and efficiency initiatives. The 2003 and 2004 budgets provided further multi-year funding for security, including for border-related initiatives.	The effective implementation of border-related security and efficiency measures
Review the Air Travellers Security Charge to ensure that revenue from the charge remains in line with the costs of the enhanced air travel security system.	Ongoing The Air Travellers Security Charge (ATSC) took effect on April 1, 2002, to fund expenditures on enhanced air travel security. Budget 2003 and Budget 2004 each presented a review of the ATSC, including updated projections for revenue and expenditures. Budget 2004 proposed that, effective April 1, 2004, the charge be reduced to \$6 from \$7 for one-way domestic air travel, to \$12 from \$14 for roundtrip domestic air travel, to \$10 from \$12 for transborder air travel, and to \$20 from \$24 for other international air travel.	The ATSC will continue to be reviewed over time to ensure that revenue remains in line with planned expenditures for the enhanced air travel security system.

5) A stronger international trading system and enhanced security of access for Canadian exports in major foreign markets

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Work to improve international trade rules and advance trade liberalization in the World Trade Organization, the Free Trade Area of the Americas (FTAA), and other bilateral and regional trade initiatives	Negotiations for free trade agreements with four Central American countries (El Salvador, Guatemala, Honduras, and Nicaragua) and with Singapore could conclude in 2004.	The effective advancement of Canada's interests and priorities in areas where the Department has primary responsibility (e.g., market access, trade remedies, subsidy disciplines, and financial services), as developed in consultation with domestic stakeholders
	The Doha Development Round of multilateral trade negotiations at the WTO, which was launched in November 2001, and the FTAA negotiations are scheduled to conclude in 2005.	
Work to ensure NAFTA continues to stimulate trade and investment in North America	Ongoing; the Most-Favoured-Nation (MFN) Tariff harmonization/rules of origin liberalization initiative announced by NAFTA Trade Ministers in October 2003 is expected to conclude by the end of 2004	The effective advancement of Canada's interests and priorities as developed in consultation with domestic stakeholders
Participate in efforts to enhance Canadian producers' security of access to foreign markets and pursue Canada's rights under the international trade agreements	Ongoing	Effective management and resolution of trade disputes or problems and the advancement of strategies to strengthen security of market access for Canadian firms

6) Contribute to the government's implementation strategy for meeting commitments under the Kyoto Protocol

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Continue to participate, along with other federal departments, other governments, and stakeholders, in the design of a system of covenants with large final emitters to achieve reductions in their greenhouse gas emission intensities	Ongoing	Participation in inter-departmental consultations on the various aspects of the analysis and design of covenants, and development of a domestic and international permit trading system
Continue to evaluate proposals for tax-related climate change measures	Ongoing	Efficiency, fairness, and effectiveness of tax measures
Evaluate tax treatments of transactions under a proposed domestic emissions trading system, once the characteristics of such a system have been presented by supporting departments	Ongoing	Efficiency, fairness, and effectiveness of tax treatment

7) Support opportunities for Canadian trade and investment

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Ensure that tariff and trade remedy policies support and enhance the competitiveness of Canadian businesses	Ongoing	Timely and effective responses to proposals to lower tariffs on manufacturing inputs or with respect to trade remedy measures

7) Support opportunities for Canadian trade and investment (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Method of monitoring progress
Promote a stronger market role and greater choice for Canadian exporters in financial services in support of Canadian business abroad	Ongoing	Oversight of Export Development Canada (EDC) through participation on EDC's Board of Directors Regular contact with the commercial sector and the international trade finance community
Foster a better understanding abroad of Canada's economy	Ongoing	Canada's leadership and involvement within international financial organizations

Section IV: Organization

Strategic Outcomes and Business Lines

The following crosswalk identifies the resource relationship between Strategic Outcomes and Business Lines for 2004–05.

($ millions)

Program →	Economic, Social, and Financial Policies				Public Debt		Fed.-Prov. Transfers	Total
Business Line → / Strategic Outcomes ↓	Policies and Advice	Corp. Admin	Int. Financial Org.*	Domestic Coinage	Interest and Other Costs	CI&S	Transfer Payments	
Fiscal Advantage for Canada	18.6	12.4		64.6	35,283.0	117.0		35,495.6
Economic Advantage for Canada	13.7	9.1						22.8
Social Advantage for Canada	7.9	4.9					30,600.0	30,612.8
Global Advantage for Canada	14.7	8.7	1,248.9					1,272.3
Total	54.9	35.1	1,248.9	64.6	35,283.0	117.0	30,600.0	67,403.5

Note: Notional allocation of planned spending based on best estimate.
* Includes budgetary and non-budgetary (loans, investments, and advances) items.

Accountability

The Department of Finance Canada operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*. Section 15 provides the Minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other minister."

Six policy branches supported by the Consultations and Communications Branch, Law Branch, and Corporate Services Branch deliver three departmental programs, as well as the associated business lines. The organizational structure displayed on the following page shows the positions responsible for each business line.

Reference should be made to the Departmental Planned Spending Table on page 36 of this report.

Section IV: Organization

Strategic Outcomes and Business Lines

The following crosswalk identifies the resource relationship between Strategic Outcomes and Business Lines for 2004–05.

($ millions)

Program →	Economic, Social, and Financial Policies				Public Debt		Fed.-Prov. Transfers	Total
Business Line → / Strategic Outcomes ↓	Policies and Advice	Corp. Admin	Int. Financial Org.*	Domestic Coinage	Interest and Other Costs	CI&S	Transfer Payments	
Fiscal Advantage for Canada	18.6	12.4		64.6	35,283.0	117.0		35,495.6
Economic Advantage for Canada	13.7	9.1						22.8
Social Advantage for Canada	7.9	4.9					30,600.0	30,612.8
Global Advantage for Canada	14.7	8.7	1,248.9					1,272.3
Total	54.9	35.1	1,248.9	64.6	35,283.0	117.0	30,600.0	67,403.5

Note: Notional allocation of planned spending based on best estimate.
* Includes budgetary and non-budgetary (loans, investments, and advances) items.

Accountability

The Department of Finance Canada operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*. Section 15 provides the Minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other minister."

Six policy branches supported by the Consultations and Communications Branch, Law Branch, and Corporate Services Branch deliver three departmental programs, as well as the associated business lines. The organizational structure displayed on the following page shows the positions responsible for each business line.

Reference should be made to the Departmental Planned Spending Table on page 36 of this report.

Program, Business Line, and Organization Chart

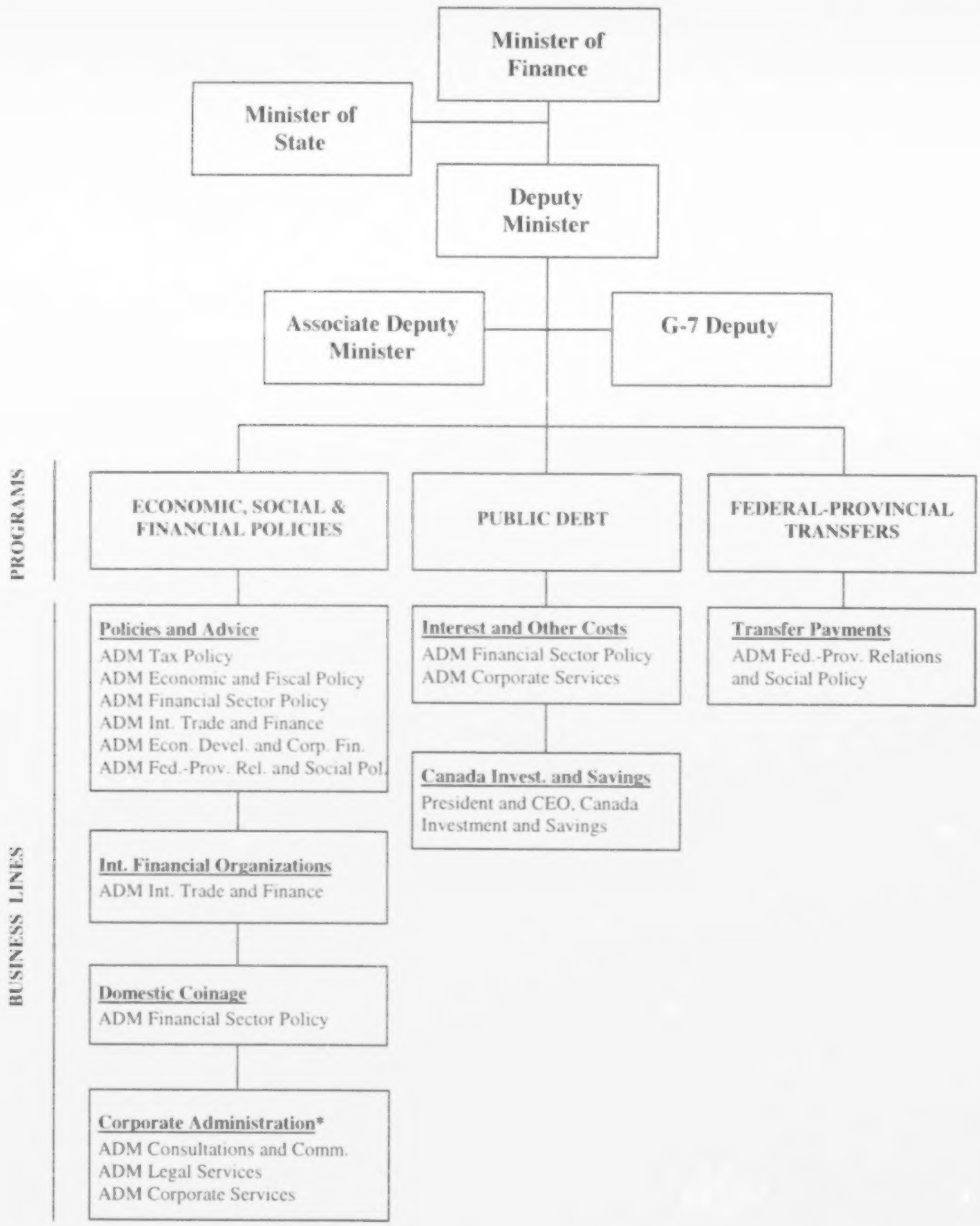

* This business line also includes departmental management.

Human Resources

The Department of Finance Canada is a knowledge organization, a policy department, and a central agency with a strong culture of professionalism and excellence. Its workforce is made up of exceptionally committed employees who have joined the Department because they believe that public service is important and that they can make a real contribution to their country.

Recognizing that its employees, and the culture and environment in which they work, are the Department's key assets, the Department of Finance Canada developed and continues with the ongoing implementation of a strategic Human Resources Plan. The initial Plan was launched in September 2000, with the objective of making the Department a workplace of choice in the federal Public Service. While initiatives are ongoing in all Plan elements, a consultative process is underway with representative stakeholders to determine priority needs moving forward. Members of the Executive Committee serve as champions to provide leadership and strategic direction for a variety of projects and activities that fall under the following key elements of the Plan:

- performance management;
- succession planning;
- career development strategy;
- professional learning and networking;
- supportive work environment;
- awards and recognition;
- recruitment;
- official languages;
- physical work environment and technological tools; and
- employment equity and respect in the workplace.

To take stock of the Plan-related achievements, the Deputy Minister and the Executive Committee host an annual Town Hall meeting with all staff, planned this year for September. This forum presents a significant opportunity for the Deputy Minister and the Executive Committee champions to be accountable for what was accomplished during the year and for employees to provide feedback.

Departmental Planned Spending

Program/Business Line	Forecast Spending 2003–04	**Planned Spending 2004–05**	Planned Spending 2005–06
	$millions	**$millions**	$millions
Economic, Social, and Financial Policies Program			
Policies and Advice*	51.5	**55.5**	55.1
International Financial Organizations†	1,090.4	**1,116.6**	1,075.5
Domestic Coinage‡	52.0	**48.0**	76.9
Corporate Administration§	42.6	**35.1**	34.9
Budgetary Main Estimates (gross)	1,236.5	**1,255.2**	1,242.4
Public Debt Program			
Interest and Other Costs**	37,479.0	**36,083.0**	35,585.0
Canada Investment and Savings††	121.0	**117.0**	115.0
Budgetary Main Estimates (gross)	37,600.0	**36,200.0**	35,700.0
Federal-Provincial Transfers Program			
Transfer Payments‡‡	28,249.0	**31,555.0**	33,935.0
Budgetary Main Estimates (gross)	28,249.0	**31,555.0**	33,935.0
Total Budgetary Main Estimates	67,085.5	**69,010.2**	70,877.4

* Policies and Advice costs are increasing in 2004–05 and subsequent years, due to new initiatives, such as policy development on reforms to Canadian security regulations, the Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities, public security and anti-terrorism initiatives and increases in collective bargaining.

† Changes in both the Budgetary and Non-budgetary amounts of the International Financial Organizations business line are attributable to changes in the negotiated payment schedules for international assistance under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

‡ The increase in Domestic Coinage is due to revised production and distribution costs, based on forecasted volumes and decisions to issue new commemorative coins.

§ The reduction in the Corporate Administration business line is comprised of a $2.5 million increase in salary costs resulting from collective bargaining and a $9.9 million decrease attributable to a change in accounting practices. In a recent review of the funding arrangements for corporate services provided by the Department of Finance Canada to the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS), it was concluded that the funds received by the Department were more appropriately reported as recoveries against expenditures rather than as "revenues." Note the corresponding reduction in respendable revenues.

** Changes in the Interest and Other Costs business line are a result of fluctuations in forecasted interest rates.

†† Canada Investment and Savings decrease of $4.0 million is attributable in part to the $1 billion savings initiative announced in Budget 2003, which will be realized by reducing marketing expenditures and systems investments.

‡‡ Increases in the Transfer Payments business line are attributable to items announced in Budget 2004, as well as revised forecasts of spending resulting from updating funding formulas to the provinces and territories with more current data.

Departmental Planned Spending (cont'd)

Program/Business Line	Forecast Spending 2003–04	**Planned Spending 2004–05**	Planned Spending 2005–06
	$millions	**$millions**	$millions
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations[†]	205.0	**132.3**	88.4
Total Non-budgetary Main Estimates (gross)	205.0	**132.3**	88.4
Less: Respendable revenue[§]	10.6	**0.6**	0.6
Total Main Estimates	67,279.9	**69,141.9**	70,965.2
Adjustments (see Schedule 1)	2,998.3	**(1,738.4)**	
Revised Estimates	70,278.2	**67,403.5**	70,965.2
Less: Non-respendable revenue[§§]	71.7	**106.3**	111.8
Plus: Cost of services received without charge	13.2	**12.3**	12.3
Net Cost of Program	70,363.1	**67,309.5**	70,865.7
Full-time Equivalents	799.0	**813.0**	812.0

† Changes in both the budgetary and Non-budgetary amounts of the International Financial Organizations business line are attributable to changes in the negotiated payment schedules for international assistance under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

§ The reduction in the Corporate Administration business line is comprised of a $2.5 million increase in salary costs resulting from collective bargaining and a $9.9 million decrease attributable to a change in accounting practices. In a recent review of the funding arrangements for corporate services provided by the Department of Finance Canada to the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS), it was concluded that the funds received by the Department were more appropriately reported as recoveries against expenditures rather than as "revenues." Note the corresponding reduction in respendable revenues.

§§ Planned non-respendable revenue is expected to be higher in 2004–05 because the demand for the larger denominations of circulating domestic coinage is expected to increase.

Departmental Planned Spending

Program/Business Line	Forecast Spending 2003–04	**Planned Spending 2004–05**	Planned Spending 2005–06
	$millions	**$millions**	$millions
Economic, Social, and Financial Policies Program			
Policies and Advice	51.5	**55.5**	55.1
International Financial Organizations	1,090.4	**1,116.6**	1,075.5
Domestic Coinage	52.0	**48.0**	76.9
Corporate Administration	42.6	**35.1**	34.9
Budgetary Main Estimates (gross)	1,236.5	**1,255.2**	1,242.4
Public Debt Program			
Interest and Other Costs**	37,479.0	**36,083.0**	35,585.0
Canada Investment and Savings	121.0	**117.0**	115.0
Budgetary Main Estimates (gross)	37,600.0	**36,200.0**	35,700.0
Federal-Provincial Transfers Program			
Transfer Payments	28,249.0	**31,555.0**	33,935.0
Budgetary Main Estimates (gross)	28,249.0	**31,555.0**	33,935.0
Total Budgetary Main Estimates	67,085.5	**69,010.2**	70,877.4

Policies and Advice costs are increasing in 2004–05 and subsequent years due to new initiatives such as policy development on reforms to Canadian security regulation, the Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities, public security and anti-terrorism initiatives and analysis on a [illegible] economy.

Changes in both the Budgetary and Non-budgetary amounts of the International Financial Organizations business line are attributable to changes in the [illegible] schedules for international assistance under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

The increase in Domestic Coinage is due to [illegible] production and distribution costs based on forecasted volumes and decisions to issue new commemorative coins.

The reduction in the Corporate Administration business line is comprised of a $2.3 million increase in salary costs resulting from collective bargaining and a $9.9 million decrease attributable to a change in accounting practices. In a recent review of the funding arrangements for corporate services provided by the Department of Finance Canada to the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS), it was concluded that the funds received by the Department were more appropriately reported as revenues against expenditures rather than as [illegible]. Note the corresponding reduction in respendable revenue.

** Changes in the Interest and Other Costs business line are a result of fluctuations in forecasted interest rates.

Canada Investment and Savings' decrease of $4.0 million is attributable in part to the $1 billion savings initiative announced in Budget 2003, which will be realized by reducing marketing expenditures and systems investments.

Increases in the Transfer Payments business line are attributable to items announced in Budget 2004, as well as revised forecasts of spending resulting from updating funding formulas to the provinces and territories with more current data.

Departmental Planned Spending (cont'd)

Program/Business Line	Forecast Spending 2003–04	**Planned Spending 2004–05**	Planned Spending 2005–06
	$millions	**$millions**	$millions
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations	205.0	**132.3**	88.4
Total Non-budgetary Main Estimates (gross)	205.0	**132.3**	88.4
Less: Respendable revenue[9]	10.6	**0.6**	0.6
Total Main Estimates	67,279.9	**69,141.9**	70,965.2
Adjustments (see Schedule 1)	2,998.3	**(1,738.4)**	
Revised Estimates	70,278.2	**67,403.5**	70,965.2
Less: Non-respendable revenue[10]	71.7	**106.3**	111.8
Plus: Cost of services received without charge	13.2	**12.3**	12.3
Net Cost of Program	70,363.1	**67,309.5**	70,865.7
Full-time Equivalents	799.0	**813.0**	812.0

Changes in both the budgetary and Non-budgetary amounts of the International Financial Organizations business line are attributable to changes in the negotiated payment schedules for international assistance under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

9 The reduction in the Corporate Administration business line is comprised of a $2.5 million increase in salary costs resulting from collective bargaining and a $9.9 million decrease attributable to a change in accounting practices. In a recent review of the funding arrangements for corporate services provided by the Department of Finance Canada to the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS), it was concluded that the funds received by the Department were more appropriately reported as recoveries against expenditures rather than as "revenues." Note the corresponding reduction in respendable revenues.

10 Planned non-respendable revenue is expected to be higher in 2004–05 because the demand for the larger denominations of circulating domestic coinage is expected to increase.

Schedule 1: Net Planned Spending (Adjustments)

	2003–04	2004–05
($ millions)		
Operating costs for the provision of corporate services to the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS)	7.0	
Increase in respendable revenue for additional corporate services provided to TBS	(7.0)	
Carrying out policy development on reforms to Canadian securities regulation	5.8	
Operating budget carry forward	4.5	
Public security and anti-terrorism initiatives	2.0	
Collective bargaining	2.0	
Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities	0.6	
Other operating costs	0.8	
Revised forecast of costs for the production and distribution of domestic circulating coinage	(3.9)	16.6
Revised forecast of public debt charges due to lower interest rates and interest savings on currency transactions	(1,800.0)	(800.0)
Reduction in Payments to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	(12.5)	
Reduction in grant payment under multilateral debt service reduction agreements	(25.0)	
Revised forecast of transfer payments to provincial governments	4,824.0	(955.0)
Total Adjustments	**2,998.3**	**(1,738.4)**

Schedule 1: Net Planned Spending (Adjustments)

	2003–04	2004–05
($ millions)		
Operating costs for the provision of corporate services to the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS)	7.0	
Increase in respendable revenue for additional corporate services provided to TBS	(7.0)	
Carrying out policy development on reforms to Canadian securities regulation	5.8	
Operating budget carry forward	4.5	
Public security and anti-terrorism initiatives	2.0	
Collective bargaining	2.0	
Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities	0.6	
Other operating costs	0.8	
Revised forecast of costs for the production and distribution of domestic circulating coinage	(3.9)	16.6
Revised forecast of public debt charges due to lower interest rates and interest savings on currency transactions	(1,800.0)	(800.0)
Reduction in Payments to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	(12.5)	
Reduction in grant payment under multilateral debt service reduction agreements	(25.0)	
Revised forecast of transfer payments to provincial governments	4,824.0	(955.0)
Total Adjustments	**2,998.3**	**(1,738.4)**

Appendix A: Financial Information

Table 1: Summary of Transfer Payments

Table 2: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2004–05

Table 3: Major Initiatives and/or Programs

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2004–05

Table 6: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

Table 1: Summary of Transfer Payments

	Forecast Spending 2003–04	Planned Spending 2004–05	Planned Spending 2005–06
		($ millions)	
Grants (Economic, Social, and Financial Policies Program)			
International Financial Organizations*	540.0	**726.0**	756.0
Total Grants	540.0	**726.0**	756.0
Contributions (Economic, Social, and Financial Policies Program)			
International Financial Organizations*	135.0	**90.0**	75.0
Total Contributions	135.0	**90.0**	75.0
Other Transfer Payments (Economic, Social, and Financial Policies Program)			
International Financial Organizations*	377.9	**300.6**	244.5
Federal-Provincial Transfer Payments Program (cash portion) †	33,073.0	**30,600.0**	33,935.0
Total Other Transfer Payments	33,450.9	**30,960.6**	34,179.5
Total Grants, Contributions, and Other Transfer Payments	34,125.9	**31,776.6**	35,010.5

* Changes are attributed to the negotiated payment schedules for international assistance to such organizations as the International Development Association and the International Monetary Fund's various programs under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

† The amount shown as Planned Spending for 2004–05 is the cash contributions authorized by Part V of the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*. The following tables show the total federal contribution in respect of the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST), including the tax portion of these transfers:

Canada Health Transfer (CHT) ($ millions)	
Total cash transfer payments	12,650.0
Plus equalized tax transfers	10,836.0
Total	23,486.0

Canada Social Transfer (CST) ($ millions)	
Total cash transfer payments‡	7,900.0
Plus equalized tax transfers	6,642.0
Total	14,542.0

‡ Includes an additional $75 million from the revised forecast of transfer payments.

Table 2: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2004–05

Economic, Social, and Financial Policies Program

International Financial Organizations Business Line

Objective

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions

Planned Results

- The efficient use of resources to promote growth and equitable development in the world economy

Milestones

- Annual tabling in Parliament of the Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective

- To make transfer payments pursuant to the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*, as well as payments pursuant to agreements with respect to Territorial Formula Financing, payments for various Statutory Subsidies, and recoveries made pursuant to the Youth Allowances Recovery Program. Payments under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* include payments under the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST), as well as payments under the Health Reform Transfer and recoveries under the Alternative Payments for Standing Programs.

Planned Results

- Efficient and effective administration of the program

Milestones

- Timely and accurate payments consistent with statutory requirements

Table 1: Summary of Transfer Payments

	Forecast Spending 2003–04	Planned Spending 2004–05	Planned Spending 2005–06
		($ millions)	
Grants (Economic, Social, and Financial Policies Program)			
International Financial Organizations*	540.0	**726.0**	756.0
Total Grants	540.0	**726.0**	756.0
Contributions (Economic, Social, and Financial Policies Program)			
International Financial Organizations*	135.0	**90.0**	75.0
Total Contributions	135.0	**90.0**	75.0
Other Transfer Payments (Economic, Social, and Financial Policies Program)			
International Financial Organizations*	377.9	**300.6**	244.5
Federal-Provincial Transfer Payments Program (cash portion) ‡	33,073.0	**30,600.0**	33,935.0
Total Other Transfer Payments	33,450.9	**30,960.6**	34,179.5
Total Grants, Contributions, and Other Transfer Payments	34,125.9	**31,776.6**	35,010.5

* Changes are attributed to the negotiated payment schedules for international assistance to such organizations as the International Development Association and the International Monetary Fund's various programs under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

* The amount shown as Planned Spending for 2004–05 is the cash contributions authorized by Part V of the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*. The following tables show the total federal contribution in respect of the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST), including the tax portion of these transfers:

Canada Health Transfer (CHT) ($ millions)	
Total cash transfer payments	12,650.0
Plus equalized tax transfers	10,836.0
Total	23,486.0

Canada Social Transfer (CST) ($ millions)	
Total cash transfer payments	7,900.0
Plus equalized tax transfers	6,642.0
Total	14,542.0

‡ Includes an additional $75 million from the revised forecast of transfer payments.

Table 2: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2004–05

Economic, Social, and Financial Policies Program

International Financial Organizations Business Line

Objective

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions

Planned Results

- The efficient use of resources to promote growth and equitable development in the world economy

Milestones

- Annual tabling in Parliament of the Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective

- To make transfer payments pursuant to the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*, as well as payments pursuant to agreements with respect to Territorial Formula Financing, payments for various Statutory Subsidies, and recoveries made pursuant to the Youth Allowances Recovery Program. Payments under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* include payments under the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST), as well as payments under the Health Reform Transfer and recoveries under the Alternative Payments for Standing Programs.

Planned Results

- Efficient and effective administration of the program

Milestones

- Timely and accurate payments consistent with statutory requirements

Table 3: Major Initiatives and/or Programs

Strategic Outcome

The federal government provides financial support to provincial and territorial governments on an annual basis to assist them in the provision of programs and services. Transfers help ensure that all Canadians receive reasonably comparable levels of public services, wherever they live. They support important provincial programs—such as health care, post-secondary education, social assistance, social services, and early childhood development.

The Department administers the following key programs:

	2004–2005 $ millions	2005–2006 $ millions
Planned Spending	30,600.0	33,935.0

The **Equalization Program** ensures that less prosperous provinces have sufficient revenue to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation. Equalization payments are unconditional; provinces can spend them as they see fit. In 2004–05, 8 provinces will receive payments under this program.

The **Territorial Formula Financing** (TFF) ensures that territorial governments can provide services to their residents while recognizing the higher costs in the North.

As of April 1, 2004, the Canada Health and Social Transfer (CHST) will be restructured and two new transfers will be created: the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST). This move will increase transparency and accountability of federal support to provinces and territories.

The **Canada Health Transfer** (CHT) will be the largest federal transfer to provinces and territories, providing cash payments and tax transfer support for health.

The **Canada Social Transfer** (CST) will provide cash payments and tax transfer support to provinces and territories for post-secondary education, social assistance, and social services, including early childhood development and early learning and child care services. The CST will give the provinces and territories the flexibility to allocate payments among supported areas according to their own priorities.

Federal support through the new transfers will be allocated on an equal per capita basis to ensure equal support to all Canadians, regardless of their place of residency.

In addition to the CHT and the CST, the **Health Reform Transfer** (HRT) provides cash payments to provinces and territories for the specific purpose of helping accelerate reform in priority areas identified in the First Ministers' 2003 Accord. Specifically, these are: primary health care, home care, and catastrophic drug coverage. This five-year transfer is set to expire on March 31, 2008, and, subject to a review of progress made in achieving the agreed-upon reforms, annual funding will be rolled into the CHT effective April 1, 2008.

Cash contributions under the new CHT, the new CST, and the HRT will continue to be provided for the purpose of maintaining the national criteria and conditions in the *Canada Health Act*, including those respecting the five principles and the provisions relating to extra-billing and user charges, and the prohibition against residency requirements for social assistance.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Implement the new arrangements for the Equalization Program and of the Territorial Formula Financing.	Legislative and regulatory authorities to make payments under new arrangements in place.
Commence review of programs for 2009 renewal.	Commencement of discussions with provinces and territories of outstanding issues.
Assure the efficient administration of the transfer programs, including timely and accurate payments to provinces and territories consistent with legislation and regulations.	Accurate and timely monthly payments to provinces and territories, based on official estimates
Regulations specifying the calculation of payments under the Equalization program, effective 2004–05.	Regulations will be finalized by the end of 2004–05. Interim regulations will be introduced to ensure that initial payments can be made.

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2003–04	**Planned Revenue 2004–05**	Planned Revenue 2005–06
		($ millions)	
Respendable Revenue			
(Economic, Social, and Financial Policies Program)			
Policies and Advice	0.6	**0.6**	0.6
Corporate Administration*	17.0		
Total Respendable Revenue	17.6	**0.6**	0.6
Non-respendable Revenue			
(Economic, Social, and Financial Policies Program)			
Domestic Coinage†	71.7	**106.3**	117.3
Total Non-respendable Revenue	71.7	**106.9**	117.3
Total Respendable and Non-respendable Revenue	89.3	**106.9**	117.9

* Corporate Administration revenue in the fiscal year 2003–04 includes revenue credited to the vote for corporate services provided to the Treasury Board of Canada Secretariat. The amount in the main estimates was $9.9 million and was subsequently increased by $7 million. This $7 million increase in revenue was offset by a $7 million increase in operating costs. Both these adjustments are reflected in the 2003–04 adjustments column of the Departmental Planned Spending table. For subsequent fiscal years, these recoveries are being reflected as a recovery of expenditures.

† Planned non-respendable revenue is expected to be higher in 2004–05 because the demand for the larger denominations of circulating coinage is expected to increase.

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2004–05

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal Provincial Transfers Program	Total
	($ millions)			
Net Planned Spending	**1,403.5**	**35,400.0**	**30,600.0**	**67,403.5**
Plus: *Services Received without Charge*				**0.0**
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	6.3			**6.3**
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat	4.4			**4.4**
Workers' compensation coverage provided by Human Resources and Skills Development Canada	0.0			**0.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	1.6			**1.6**
	1,415.8	35,400.0	30,600.0	**67,415.8**
Less: *Non-respendable Revenue*	106.3			**106.3**
2004–05 Net Cost of Programs	**1,309.5**	**35,400.0**	**30,600.0**	67,309.5

Table 6: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

	Forecast Spending 2003–04	**Planned Spending 2004–05**	Planned Spending 2005–06	Planned Revenue 2006–07
		($ millions)		
Economic, Social, and Financial Policies Program				
International Financial Organizations*	205.0	**132.3**	88.4	7.6
Total	205.0	**132.3**	88.4	7.6

* Planned spending is expected to decrease beyond 2003–04 due to a decrease in payments related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility and the European Bank for Reconstruction and Development as a result of negotiated agreements under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2003–04	**Planned Revenue 2004–05**	Planned Revenue 2005–06
		($ millions)	
Respendable Revenue			
(Economic, Social, and Financial Policies Program)			
Policies and Advice	0.6	**0.6**	0.6
Corporate Administration*	17.0		
Total Respendable Revenue	17.6	**0.6**	0.6
Non-respendable Revenue			
(Economic, Social, and Financial Policies Program)			
Domestic Coinage†	71.7	**106.3**	117.3
Total Non-respendable Revenue	71.7	**106.9**	117.3
Total Respendable and Non-respendable Revenue	89.3	**106.9**	117.9

* Corporate Administration revenue in the fiscal year 2003–04 includes revenue credited to the vote for corporate services provided to the Treasury Board of Canada Secretariat. The amount in the main estimates was [illegible] million and was subsequently increased by [illegible] million. The [illegible] million increase in revenue was offset by a [illegible] million increase in operating costs. Both these adjustments are reflected in the 2003–04 adjustments column of the Departmental Planned Spending table. For subsequent fiscal years, these recoveries are being reflected as a reduction of expenditures.

† Planned non-respendable revenue is expected to be higher in 2004–05 because the demand for the larger denominations of circulating coinage is expected to increase.

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2004–05

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal Provincial Transfers Program	Total
		($ millions)		
Net Planned Spending	1,403.5	35,400.0	30,600.0	67,403.5
Plus: *Services Received without Charge*				0.0
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	6.3			6.3
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat	4.4			4.4
Workers' compensation coverage provided by Human Resources and Skills Development Canada	0.0			0.0
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	1.6			1.6
	1,415.8	35,400.0	30,600.0	67,415.8
Less: *Non-respendable Revenue*	106.3			106.3
2004–05 Net Cost of Programs	1,309.5	35,400.0	30,600.0	67,309.5

Table 6: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

	Forecast Spending 2003–04	**Planned Spending 2004–05**	Planned Spending 2005–06	Planned Revenue 2006–07
		($ millions)		
Economic, Social, and Financial Policies Program				
International Financial Organizations*	205.0	132.3	88.4	7.6
Total	205.0	132.3	88.4	7.6

* Planned spending is expected to decrease beyond 2003–04 due to a decrease in payments related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility and the European Bank for Reconstruction and Development as a result of negotiated agreements under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

Appendix B: Major Regulatory Initiatives

Legislation Regulations	Planned Results
Legislation will be introduced to update the corporate governance provisions in the financial institutions statutes, taking into account the passage of Bill S-11 (amendments to the *Canada Business Corporations Act*) and recent developments in the corporate sector more broadly.	Legislation/regulations will be developed.
Customs Tariff — The Tariff contains a number of provisions that allow the government to respond to the competitive needs of Canadian industry and to enforce Canada's rights and meet its obligations under international agreements and arrangements to which Canada is a party.	Through the use of orders and regulations, the government will continue to respond to the competitive needs of Canadian industry and will enforce Canada's rights and meet its obligations under international agreements and arrangements.
Excise Tax Act and related regulations under Part IX of the Act (GST/HST) — Amendments to the *Excise Tax Act* and regulations made under Part IX of the Act are required from time to time to address emerging policy or technical issues.	The government will propose several technical amendments that were previously announced in press releases. They include amendment in respect of social workers' services, returnable container rules, and transactions involving agents and suppliers, including bad debt deductions.
Equalization	Regulations specifying the calculation of payments under the Equalization program, effective 2004–05, will be finalized by the end of 2004–05. Interim regulations will be introduced to ensure that initial payments can be made.
Implementation of tax treaties	In 2004, the government may introduce a bill to approve and implement new and amended income tax treaties between Canada and other countries.

Legislation Regulations	Planned Results
Regulations emanating from Bill C-48 (Taxation of Resource Income)	The government plans to submit regulations for consideration and approval by the Governor in Council in 2004 in order to give effect to the measures in Bill C-48 (2003), which received Royal Assent on November 7, 2003.
2004 income tax legislation (2004 budget)	In 2004, the government plans to introduce a bill to implement income tax measures announced in the 2004 budget.
An Act to Amend the Income Tax Act 2004 (technical bill)	On February 27, 2004, the government reissued the package of technical amendments that was released on December 20, 2003. The government plans to introduce in 2004 a bill to implement these measures, as modified by the 2004 release.
The Budget Implementation Bill, 2004 will implement generally non-tax measures arising from the 2004 budget.	Bill C-30 was tabled on March 31, 2004.
An Act to Amend the Income Tax Act, 2004 (Foreign Investment Entities and Non-resident Trusts)	In 2004, the government plans to proceed with the October 2003 Ways and Means Motion to implement the 1999 budget proposals relating to Non-resident Trusts and Foreign Investment entities.
2004 Income Tax proposals—other issues	The government plans, subject to the results of consultations, to re-release draft legislation relating to cross-border share-for-share exchanges in 2004. It also plans to release in the fall of 2004 draft legislation relating to the deductibility of interest and other expenses.
Amendments to the *Excise Act, 2001*	Legislation to implement refinements to the new excise framework will be introduced in 2004.

Legislation Regulations	Planned Results
Amendments to the *Air Travellers Security Charge Act*	In 2004, the government plans to introduce a bill to amend the *Air Travellers Security Charge Act* to implement the reduction in the charge announced in Budget 2004 and other technical amendments.
Amendments to the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* and its regulations	Legislation/regulations will be introduced to respond to revised FATF recommendations following consultation.
Amendments to the *First Nations Goods and Services Tax Act* and other technical amendments	In 2004, the government may introduce amendments to the *First Nations Goods and Services Tax Act* to facilitate entering into taxation arrangements between the Government of Quebec and Indian Boards in Quebec. Other technical amendments could be made to that Act and to the *Income Tax Act*.

Appendix C: Sustainable Development Strategy

"Sustainable development" is defined as development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs, and it is a key commitment of all federal departments. In 1995, the *Auditor General Act* was amended to require each department to prepare and update a Sustainable Development Strategy (SDS). These strategies are tabled in the House of Commons, and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development monitors the progress toward their implementation.

An SDS is intended to outline a department's goals and action plans for integrating sustainable development into its policies, programs, and operations over three-year planning periods. The first Department of Finance Canada SDS, which was tabled in the House of Commons in 1997, helped to show how the federal government's fiscal and economic plans contributed to sustainable development in Canada, outlined the Department's approach and contribution to international sustainable development issues, and showed how the Department would improve environmental performance in its operations.

The Department's updated SDS for 2001–03, built upon the 1997 strategy and the progress achieved by the Department and the government in promoting sustainable development. Like its first strategy, the Department's 2001–03 strategy focussed on those areas where the Department can make unique and important contributions to sustainable development in Canada and around the world. Finance's updated strategy for 2004–06 was completed in December 2003. It is built upon the solid foundation provided by the previous two versions. The Department's 1998–2000, 2001–03, and 2004–06 strategies can be found at http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-e.html.

The Department of Finance Canada confirmed two key goals in its 2004–06 SDS: to promote intergenerational equity through effective fiscal management; and to continually strive to more fully integrate economic, social, and environmental considerations and objectives into policy making. To help focus on these goals, the 2004–06 SDS identifies four themes or key issues on which to base departmental actions over the next three years: Building the Future, Integrating the Economy and the Environment, Integrating Sustainable Development into the Global Economy, and Greening Operations. The Department's action plan for sustainable development sets out a number of objectives and targeted actions in each of these four areas over the planning period.

Over the coming year, the Department of Finance Canada will be improving its tracking of progress on sustainable development commitments through its sustainable development management regime, and continuing to raise awareness of the departmental process for fulfilling the Department's obligations under the *Cabinet Directive on Strategic Environmental Assessment*.

A detailed outline of the Department's objectives, actions, and planned results in its sustainable development strategy in 2004–05 is available at http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-e.html.

Appendix D: Other Information

Statutory and Departmental Reports

Annual Financial Report of the Government of Canada and Fiscal Reference Tables

Annual Report to Parliament on the Operations of the Exchange Fund Account

Canada Investment and Savings Annual Report (http://www.csb.gc.ca)

Canadian Federal Budget

Debt Management Report

Debt Management Strategy

Departmental Performance Report

Economic and Fiscal Update

Economy in Brief — Quarterly

Fiscal Monitor — Monthly

Government of Canada Securities — Quarterly

Government of Canada Tax Expenditures and Evaluations

Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*

Report on Operations under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act*

Report on Plans and Priorities

Sustainable Development Strategy

Distribution Centre
300 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1A 0G5
Tel.: (613) 995-2855

These reports can be accessed from the Department of Finance Canada Web site:
http://www.fin.gc.ca/

Index

A

Acts of Parliament and Bills

Air Travellers Security Charge Act....48
Budget Implementation Bill....47
Canada Health Act....43
Excise Act....47
Excise Tax Act....46
Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act....40, 41
Financial Administration Act....33
First Nations Goods and Services Tax Act....48
Income Tax Act....47, 48
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act....48

B

Bank of Canada....28
Budget Implementation Bill....47
Budget, balanced....1, 3, 8

C

Canada Child Tax Benefit....24
Canada Health Act....43
Canada Health Transfer....40, 41, 42
Canada Investment and Savings....12, 34, 36, 51
Canada Pension Plan....4, 23
Canada Social Transfer....40, 41, 42
Consultations and Communications....33, 34
Corporate Administration....34, 36, 37, 44
Corporate Services....17, 33, 34, 36, 37, 38, 44
Customs tariff....5, 46

D

Debt management....8, 10, 11, 51
Domestic Coinage....33, 36, 37, 44

E

Economic and Fiscal Policy 8, 34
Economic and Fiscal Update 51
Economic Development and Corporate Finance 35
Economic, Social, and Financial Policies 3, 4, 26, 33, 36, 37, 40, 41, 44, 45
Education 6, 19, 22, 23, 42
Equalization 21, 42, 43, 46
European Bank for Reconstruction and Development 5, 26, 27, 28, 45, 51, 53
Excise Act 47
Excise Tax Act 46

F

Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act 40, 41
Federal-Provincial Relations and Social Policy 34
Federal-Provincial Transfers 19, 41
Financial Sector Policy 34
Financial services sector 14, 15, 16, 17
First Nations 10, 48
Free trade 30

G

G-7 .... 4, 5, 26, 27
G-20 .... 5, 26, 27
Government of Canada securities 5, 10, 11, 51

H

Health care 6, 19, 20, 42, 43
Health Reform Transfer 41, 43

I

Income Tax Act 47, 48
Interest and Other Costs 7, 36
International Development Association 28, 40
International Financial Institutions / Organizations 1, 3, 32, 36, 37, 40, 41, 45
International Monetary Fund 5, 38, 40, 45
International Trade and Finance 34

K

Kyoto Protocol 6, 26, 31

L

Law Branch 33

M

Money laundering 49
Multilateral trade 30

N

National Child Benefit 24

O

Organisation for Economic Co-operation and Development 3, 5, 14

P

Personal income tax 9, 10
Policies and Advice 33, 34, 36, 44
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act 48
Public Debt 7, 8, 10, 15, 33, 36, 38

R

Reducing taxes 9, 13, 14, 24

S

Securities, Government of Canada 5, 10, 11, 51
Sound financial management 1
Sustainable Development Strategy 49, 51

T

Tariff 1, 5, 30, 31, 46
Tax measures 18, 24, 31, 36, 38, 47
Tax Policy 34
Tax reduction 9, 13, 14, 24
Tax treaty 9
Territorial Formula Financing 21, 41, 42, 43
Transfer Payments 19, 33, 36, 38, 39, 40, 41

W

World Bank 5, 26, 27, 28
World Trade Organization 5, 30

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère des Finances Canada

Budget des dépenses 2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-54
ISBN 0-660-62498-2

Ministère des Finances Canada

Rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses

2004-2005

Ralph Goodale
Ministre des Finances

Table des matières

Section I : Message du Ministre et déclaration de la direction 1

Message du Ministre 1

Déclaration de la direction 2

Section II : Raison d'être et survol de la planification 3

Raison d'être 3

Survol de la planification 3

Section III : Plans et priorités par résultats stratégiques 7

Sommaire des résultats stratégiques 7

Avantage budgétaire pour le Canada 8

Avantage économique pour le Canada 14

Avantage social pour le Canada 22

Avantage mondial pour le Canada 31

Section IV : Organisation 39

Résultats stratégiques et secteurs d'activité 39

Responsabilisation 39

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation 40

Ressources humaines 41

Dépenses prévues du Ministère 42

Annexe A : Renseignements financiers 45

Annexe B : Principales initiatives réglementaires 53

Annexe C : Stratégie de développement durable 57

Annexe D : Autres renseignements 59

Index 60

Section I : Message du Ministre et déclaration de la direction

Message du Ministre

L'honourable Ralph Goodale, C.P., député

Le ministère des Finances Canada joue un rôle crucial dans les efforts qui sont déployés par le gouvernement du Canada pour améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens en favorisant une croissance économique forte et durable. De même, ce rôle vient appuyer les programmes sociaux du Canada et la création d'un économie concurrentielle à l'échelle du monde au cours du XXI^e siècle.

Parmi les responsabilités du Ministère, il y a la préparation du budget fédéral, l'élaboration de politiques et de lois sur la fiscalité et les tarifs, la gestion des emprunts du gouvernement fédéral sur les marchés financiers, l'administration des principaux paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces, la formulation de politiques de réglementation pour le secteur financier et la représentation du Canada au sein des institutions financières internationales.

Le travail qui est accompli par le ministère des Finances Canada continuera d'être vital pour assurer l'équilibre budgétaire et la santé financière de notre pays. Les Canadiens, tout comme le gouvernement, sont d'avis que l'adoption d'une saine approche de la gestion financière et d'une démarche prudente en matière de dépenses permettront de mettre en place des programmes sociaux durables et d'améliorer le niveau et la qualité de vie de nos citoyens. La population canadienne nous accorde sa confiance. Notre stratégie est la piste la plus fiable que nous pouvons emprunter afin de créer un avantage distinct pour le Canada et réaliser notre potentiel à titre de chef de file économique mondial et de société sûre pour tous.

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2004-2005 du ministère des Finances Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT).
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document servira de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Kevin Lynch
Sous-ministre, Finances

Section II : Raison d'être et survol de la planification

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada a pour objectif de favoriser une croissance économique vigoureuse et durable qui favorise la mise en place de programmes sociaux au Canada et la création d'une économie mondiale concurrentielle afin de permettre aux Canadiens d'accroître leur niveau de vie et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Survol de la planification

Le Ministère participe activement au programme stratégique et législatif du gouvernement, en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes budgétaires, économiques, sociaux et financiers. Au nombre de ses responsabilités, mentionnons la préparation du budget fédéral, l'élaboration des lois et des politiques sur l'imposition et les importations, la gestion des emprunts fédéraux sur les marchés financiers, l'administration des principaux transferts de fonds aux provinces et aux territoires, l'élaboration de la politique de réglementation du secteur financier canadien et la représentation du Canada au sein des institutions et tribunes financières internationales.

Pour s'acquitter de son mandat, le Ministère surveille de près les principales tendances économiques, financières et sociales de même que les mouvements majeurs de l'économie mondiale. Voici un aperçu de ces tendances et mouvements.

La croissance économique et la création d'emplois, domaines ou le Canada se classait devant tous les autres pays du G-7 entre 1997 et 2002, ont considérablement reculé sous l'effet d'une série de chocs subis au printemps et à l'été de 2003. Il y a eu notamment l'appréciation rapide et soutenue du dollar canadien, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la découverte d'un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la panne d'électricité en Ontario, les feux de forêt qui ont dévasté la Colombie-Britannique et l'ouragan qui a frappé la Nouvelle-Écosse. Par conséquent, la croissance économique de 2003 a reculé derrière celle des États-Unis pour la première fois en quatre ans. Malgré ces chocs, le nombre d'emplois au Canada a augmenté de 218 000 en 2003, comparativement à un léger recul aux États-Unis. Compte tenu du dénouement de ces événements et de la reprise mondiale qui commence à se confirmer, particulièrement aux États-Unis, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à voir un regain de croissance en 2004. Néanmoins, les prévisions de croissance pour 2004 sont toujours en deçà de la marque des 3,5 % indiquée dans le budget de 2003.

Comme l'indique le budget de 2004, ce fait, combiné à la faiblesse de la croissance en 2003, implique que le niveau de production du Canada se situera bien en-dessous des

prévisions faites dans le budget de 2003, ce qui limitera les ressources financières. En outre, il est impossible d'évaluer avec certitude la mesure dans laquelle l'appréciation record récente du dollar canadien nuira à la croissance nette des exportations et contrebalancera les bienfaits de la forte croissance à l'étranger.

Le gouvernement du Canada continuera de miser sur la prudence tant dans la planification budgétaire que dans la gestion des deniers publics. Le gouvernement a enregistré un sixième excédent budgétaire consécutif en 2002-2003 et devrait afficher des budgets équilibrés ou un excédent pour l'exercice financier en cours et durant les deux prochaines années. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que le Canada sera le seul pays du G-7 à afficher un excédent budgétaire en 2002 et 2003.

Cependant, les contraintes budgétaires découlant de la diminution de la croissance en 2003 continueront d'influer sur la situation financière du gouvernement en 2004-2005 et pendant les quelques années à venir.

Le gouvernement a lancé un vaste examen de tous les éléments de son programme de dépenses. Il a mis sur pied un nouveau Comité du Cabinet, dirigé par le président du Conseil du Trésor, qui a comme mandat d'examiner les dépenses gouvernementales. Cet examen sera continuel et vise notamment à promouvoir une nouvelle culture de gestion au sein du gouvernement. Il permettra également de réaliser des économies qui s'élèveront a au moins trois milliards de dollars d'ici quatre ans. Ces fonds seront affectés aux nouvelles priorités du gouvernement qui ont été déterminées dans le discours du Trône. Le Comité doit soumettre ses premières recommandations au Premier ministre au cours de l'automne 2004.

Le ministère des Finances Canada réitère son engagement à l'égard de l'efficacité de son administration des finances publiques. À cette fin, le Ministère consultera un certain nombre de groupes des secteurs public et privé et coordonnera leurs efforts. Les partenaires principaux du Ministère, ses groupes clients et les services qu'il leur fournit sont les suivants :

Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor – Le Ministère fournit des analyses, des conseils et des recommandations touchant les affaires économiques, sociales, financières et fiscales du Canada. Il incombe également au Ministère de fournir des directives au sujet de la rédaction des lois dans nombre de ces domaines.

Le Parlement et les comités parlementaires – Le Ministère est la principale source de projets de loi touchant la fiscalité et les finances, et il les pilote au Parlement. Le Ministère fournit aussi du soutien au ministre des Finances et au ministre d'État (Institutions financières) dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Le public et les groupes d'intérêt canadiens – Le Ministère soutient l'élargissement du programme d'information et de consultation du public, qui consiste notamment à fournir des renseignements factuels aux citoyens canadiens sur les grandes questions

économiques, sociales, financières et fiscales, de manière à faciliter une vaste participation à un processus de consultation ouvert et étendu.

Les ministères, les organismes et les sociétés d'État – Le Ministère contribue activement à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, le secteur financier et les marchés financiers.

Les administrations provinciales et territoriales – Le Ministère s'efforce constamment de renforcer la collaboration dans les dossiers sur les paiements de transfert aux programmes sociaux, les finances, la fiscalité, le secteur financier et d'autres questions d'intérêt pour toutes les administrations, et il collabore également avec les provinces et les territoires, à titre de gestionnaires conjoints du Régime de pensions du Canada, en vue d'en assurer la stabilité et la viabilité financière.

Les intervenants sur le marché financier – Le Ministère assure, avec les intervenants sur le marché, le fonctionnement dynamique et efficace des marchés financiers du Canada; il veille à ce que ces derniers inspirent confiance, ce qui comprend le maintien du bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada, et il fait en sorte que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de la conjoncture économique et de la situation financière.

Les institutions financières – Le Ministère veille à ce que les cadres réglementaire et législatif permettent aux institutions financières d'être concurrentielles au pays et à l'étranger; il responsabilise et protège les consommateurs de services financiers, et il permet aux institutions d'offrir aux entreprises canadiennes le financement nécessaire pour leur permettre de grandir et de prospérer.

La communauté économique et financière internationale – Le Ministère élabore la politique canadienne à l'égard de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement; de plus, il collabore étroitement avec les ministres des Finances du G-7, du G-10 et du G-20 afin de promouvoir la croissance et la stabilité financière dans le monde; il négocie aussi des conventions de double imposition avec les partenaires du Canada; et il représente le pays au sein de bon nombre d'instances internationale.

La communauté commerciale internationale – Le Ministère assume la responsabilité de la politique du Canada sur les importations, notamment la politique relative au *Tarif des douanes* et aux recours commerciaux, et de celle sur le commerce des services financiers, et il participe à des tribunes internationales (comme l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation de coopération et de développement économiques) et à des négociations connexes touchant le commerce, la politique sur les importations, les services et l'investissement.

Les plans et priorités dont il est fait état dans les pages qui suivent montrent comment le Ministère tentera d'atteindre ses quatre résultats stratégiques à l'appui de l'objectif global visant à favoriser une croissance économique vigoureuse et durable. Vous trouverez également un calendrier approximatif précisant les dates d'achèvement des plans particuliers ainsi qu'une indication de la façon dont le ministère se propose de surveiller les progrès qu'il réalise au titre des résultats visés dans le rapport sur les plans et les priorités.

Section III : Plans et priorités par résultats stratégiques

Sommaire des résultats stratégiques

Le Ministère a pour objectif global de favoriser une croissance économique vigoureuse et durable. Ses politiques et ses programmes visent à créer un avantage canadien et à contribuer à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens en ciblant les quatre résultats stratégiques suivants :

- **Un avantage budgétaire pour le Canada** – La structure budgétaire du Canada influence la conjoncture économique du pays. Par conséquent, le Ministère vise à assurer le maintien d'une structure budgétaire fédérale stable et durable de sorte que le Canada puisse exploiter au maximum les débouchés économiques tant au pays que dans le monde.

- **Un avantage économique pour le Canada –** On assiste à une évolution du fonctionnement des économies et de la façon dont se créent les emplois. La compétitivité et la croissance économique sont de plus en plus liées à la création, à l'adoption et à la transmission de nouvelles connaissances. Pour réussir, le Canada doit non seulement miser sur les nouvelles technologies, mais aussi élaborer des mesures novatrices pour financer leur progression dans tous les secteurs de l'économie. Le Ministère veut s'assurer que les politiques et programmes adoptés aident à réunir les conditions nécessaires à la croissance économique durable à long terme, en soutenant la recherche et le développement, l'esprit d'entreprise, l'innovation et la prise de risques. Le Ministère veut aussi s'assurer que les programmes et politiques aident les Canadiens à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à l'économie du savoir.

- **Un avantage social pour le Canada –** Pour réussir dans l'économie du savoir, les pays ont besoin de travailleurs hautement qualifiés, qui ont l'esprit d'innovation. Or, la qualité de vie des collectivités, des soins de santé et de l'éducation, la présence d'un filet de sécurité sociale et l'égalité des chances sont tous des éléments qui contribuent à la création et au maintien d'une telle main-d'œuvre. Par conséquent, l'un des objectifs du Ministère est de mettre l'accent sur les principaux programmes sociaux et sur les valeurs qu'ils incarnent pour soutenir la société canadienne et, par le fait même, renforcer l'avantage économique du Canada.

- **Un avantage mondial pour le Canada –** Accroître et soutenir le niveau et la qualité de vie des citoyens canadiens dans une économie mondiale toujours plus concurrentielle et intégrée continue de faire partie des principaux objectifs du Ministère. Dans ce but, il doit notamment maintenir la sûreté et l'ouverture des frontières, renforcer la croissance et la stabilité mondiales, faire valoir les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement, et contribuer à la stratégie de

mise en œuvre du gouvernement pour respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto.

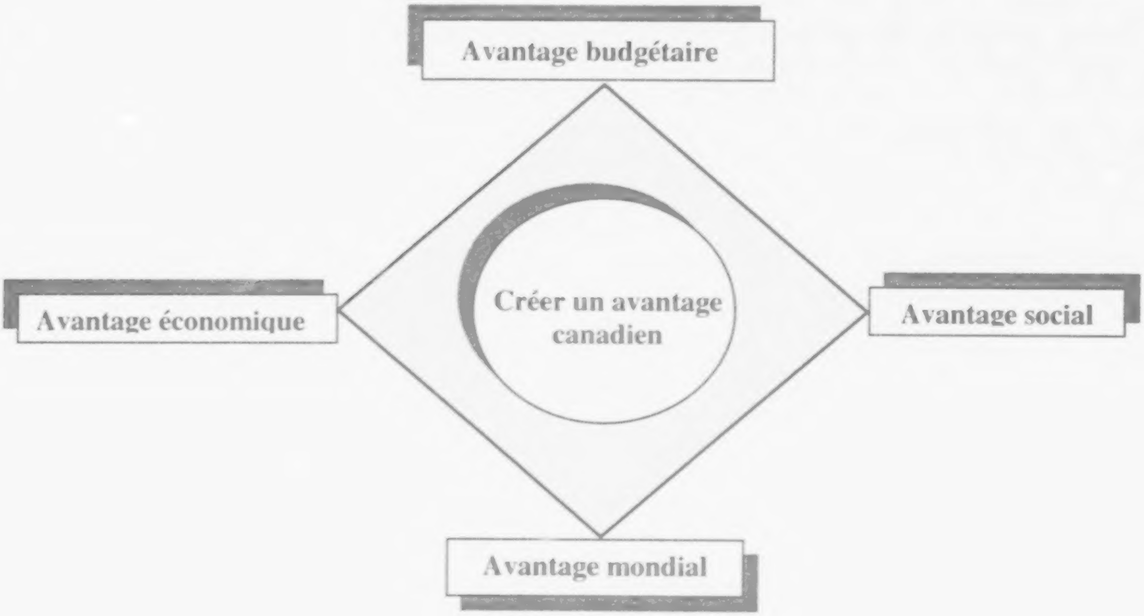

Avantage budgétaire pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2004-2005 : 35 495,6 millions de dollars

(Comprend les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 35 464,6 millions de dollars sont des dépenses de programmes législatifs, dont 35 283,0 millions de dollars pour les intérêts et autres coûts aux termes du Programme du service de la dette publique.)

Objectif : Une structure budgétaire durable pour faire en sorte que le Canada puisse exploiter au maximum les débouchés économiques au pays et dans le monde

L'économie canadienne a fait preuve d'une vigueur exceptionnelle en situation d'incertitude mondiale et à la suite des chocs subis récemment sur la scène nationale. Au cours de la période de faiblesse économique mondiale, de 1999 à 2002, la croissance du Canada a largement surpassé celle des États-Unis et de la plupart des autres pays industrialisés. Ce fait contraste avec les périodes passées de faiblesse économique mondiale, où les ralentissements au Canada avaient tendance à durer plus longtemps et à être plus graves qu'aux États-Unis. De plus, l'économie canadienne s'est remise d'une série de chocs négatifs survenus en 2003 à la suite de l'appréciation rapide du dollar canadien, le SRAS, la maladie de la vache folle, la panne d'électricité en Ontario, les importants incendies de forêt en Colombie-Britannique et l'ouragan en Nouvelle-Écosse.

Elle est désormais en position de réamorcer une vigoureuse croissance en 2004. Cette performance est en grande partie attribuable aux saines politiques monétaires et budgétaires du gouvernement ainsi qu'aux réformes structurelles lancées depuis le début des années 1990, lesquelles ont jeté les assises de la croissance et d'une capacité accrue à réagir à des circonstances changeantes.

Bien que les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une reprise de la croissance en 2004, celle-ci ne suffira pas à rétablir la production au niveau prévu dans le budget de 2003. De fait, il se peut que l'appréciation record du dollar ait, sur les exportations, l'emploi et la croissance, une incidence plus négative que ce que l'on prévoyait généralement, ce qui limiterait davantage les ressources gouvernementales.

Ces données font ressortir l'importance de continuer à faire preuve de prudence dans notre planification budgétaire. Les plans et les priorités définis dans le présent document, qui visent à établir un cadre budgétaire durable, sont semblables à ceux qui ont été présentés dans les documents de planification précédents. Le gouvernement continuera de favoriser la croissance économique et le développement au moyen de l'équilibre des budgets, du contrôle des dépenses, de la réduction du rapport dette-PIB et de la mise en place de structures fiscales équitables, efficientes et efficaces.

Les frais de service de la dette représentent le programme de dépenses le plus important du gouvernement fédéral, et la gestion prudente et efficace de la dette du gouvernement demeure un élément important de la stratégie du Ministère visant à assurer une structure budgétaire durable. Dans la gestion de la dette publique, il faut tenir compte de deux éléments importants : l'importance des besoins annuels de refinancement et les frais d'intérêt d'une structure d'endettement composée de titres de créance à taux flottant et à taux fixe. Pour réaliser l'objectif du gouvernement, à savoir le financement stable et à faible coût de ses opérations, deux éléments sont essentiels : une approche diversifiée du financement axée sur le bon fonctionnement du marché intérieur et le maintien d'une structure d'endettement guidée par la prudence.

Priorités :

1) Un cadre de planification budgétaire guidé par la prudence

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Élaborer des choix stratégiques sur les plans économique et financier en vue du prochain budget	Continu : actualisé au moment de la publication de la mise à jour économique et budgétaire	Mesures des soldes budgétaires et financiers résumées dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-f .html)

1) Un cadre de planification budgétaire guidé par la prudence (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Réduire le rapport dette – PIB de 25 % d'ici 10 ans	D'ici 2014-2015	Rapport dette – PIB mentionné dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada

2) Un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Accroître l'équité, l'efficience et la compétitivité du régime fiscal :		Réductions moyennes et typiques de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les personnes et les familles canadiennes
• en menant à bien la mise en œuvre du plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars	Le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sera mis en œuvre intégralement d'ici juillet 2004.	Réduction des taux d'imposition des sociétés et effet sur la compétitivité du régime fiscal canadien du point de vue de l'investissement, de l'innovation, de l'emploi et de la croissance
• en mettant en œuvre les initiatives fiscales établies dans le budget de 2003 et 2004	Les mesures du budget de 2003 ont fait l'objet d'une legislation seront mises en œuvre intégralement d'ici 2008. Les mesures du budget de 2004 feront l'objet d'un législation dès que possible et la plupart d'entre elles seront en vigueur en 2004-2005	Évaluation des mesures en fonction de chaque cas et des objectifs énoncés dans les budgets respectifs
• en élaborant et en instaurant des mesures visant à améliorer le régime fiscal	Continu : Une ébauche d'un projet de loi technique sur la fiscalité sera soumisse à l'examen du public en février 2004 et sera ensuite déposée au Parlement.	Effets des modifications fiscales, annoncées dans les budgets et les projets de loi techniques, sur les mesures d'équité et d'efficacité pertinentes du régime fiscal

2) Un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
• en examinant, en améliorant et en élargissant le réseau des conventions fiscales afin de promouvoir un régime fiscal équitable et concurrentiel qui tient compte des politiques fiscales des autres administrations	Continu	Ratification ou modification de conventions
• en tirant parti du travail effectué par l'OCDE et en négociant des accords d'échange de renseignements fiscaux avec des administrations choisies	Continu	Négociation et signature des accords d'échange de renseignements fiscaux
• en renouvelant les accords de perception fiscale fédéraux, provinciaux et territoriaux	Doit être achevé dès que possible	Application et supervision efficaces des accords
• en ratifiant des ententes sur l'administration de l'impôt sur le revenu des particuliers avec les Premières Nations	Continu	Ratification d'ententes sur l'administration de l'impôt
• en mettant en œuvre et en ratifiant des ententes sur la taxe sur les produits et services avec les Premières Nations	Une première série d'ententes sera mise en œuvre d'ici la fin de 2004	Ratification d'ententes sur l'administration de la taxe

2) Un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
• en facilitant la conclusion d'ententes fiscales entres les gouvernements provinciaux et les gouvernements des Premières Nations	• les lois connexes seront adoptées dès que possible	Adoption des lois

3) Une structure d'endettement stable, à faible coût et un marché des titres du gouvernement du Canada efficace

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Rajuster les programmes de dette de sorte que des progrès soient réalisés dans l'atteinte de l'objectif de faire passer à 60 % la part cible de la dette à taux fixe, objectif annoncé dans le budget de 2003	Continu : sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette. (http://www.fin.gc.ca/purl/dms- f.html)	Coûts du service de la dette publique résumés dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr- f.html) Mesures de la situation financière, de l'efficacité des activités financières, de l'efficience et de la liquidité du marché, selon le sommaire présenté dans les documents du budget et le Rapport sur la gestion de la dette Rapport sur la gestion de la dette : http://www.fin.gc.ca/purl/dmr-f.html

3) Une structure d'endettement stable, à faible coût et un marché des titres du gouvernement du Canada efficace (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Soutenir la liquidité du marché et la participation aux activités du gouvernement du Canada au moyen des initiatives en cours	Continu	Consultations auprès des participants au marché Évaluation des programmes Comparaison avec d'autres pays

4) Un programme dynamique et rentable de placement des titres sur le marché de détail

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Veiller à ce que les obligations d'épargne du Canada soient valables pour les Canadiens Équilibrer les efforts de vente et de fidélisation afin de gérer le recul du portefeuille Améliorer l'efficience globale et réduire les coûts au moyen d'investissements prudents et d'une administration rationalisée	Continu Mise en œuvre pendant la période triennale de planification	Comparaison avec le Plan d'activités annuel préparé par Placements Épargne Canada, qui est un organisme de service spécial du ministère des Finances Canada Le Plan d'activités décrit en détail comment ces plans seront réalisés pendant la période de planification et comment les progrès seront surveillés en permanence. Renseignements supplémentaires à l'adresse suivante : http://www.csb.gc.ca/fr.

Avantage économique pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2004-2005 : 22,8 millions de dollars

Objectif : Accroître la productivité, l'innovation et la compétitivité du Canada au moyen de politiques et de programmes qui appuient comme il se doit la recherche et le développement, l'esprit d'entreprise, l'innovation et la prise de risques, et qui font en sorte que les Canadiens ont les compétences et les connaissances requises au sein de l'économie du savoir.

Les nouvelles idées, les pratiques commerciales et les produits novateurs découlent souvent de la recherche. La transposition effective de nouvelles idées en débouchés commerciaux alimente la performance économique dans une économie mondiale au sein de laquelle le savoir est le facteur clé de la compétitivité. Il reste toutefois des défis à relever pour que le Canada puisse profiter des fortes possibilités de croissance offertes aux économies les plus innovatrices. Il importe en particulier d'améliorer notre rendement sur le plan de la recherche et du développement ainsi que la transposition, sur le marché, des résultats de la recherche.

Dans cette optique, le gouvernement a fait des investissements importants dans les derniers budgets afin d'accomplir ce qui suit :

- favoriser l'innovation dans toutes les régions du pays;
- créer de nouvelles possibilités de recherche dans les universités, les hôpitaux de recherche et les autres établissements de recherche canadiens;
- favoriser l'investissement dans la recherche et le développement effectués par les autres;
- faciliter la commercialisation du savoir.

En outre, le Plan quinquennal de réduction des impôts, annoncé en 2000, contenait des mesures pour accroître l'aide aux entrepreneurs et aux petites entreprises, notamment la réduction du taux d'inclusion des gains en capital dans le calcul du revenu et le report libre d'impôt des gains en capital à l'égard de placements admissibles dans les petites entreprises. Le budget de 2003 a renforcé ces initiatives grâce à un certain nombre de modifications fiscales, y compris une majoration de la limite des déductions à 300 000 $ sur quatre ans pour les petites entreprises et d'autres améliorations du mécanisme de roulement des gains en capital sur les investissements dans des petites entreprises, éliminant la limite fixée à l'égard de l'investissement initial et des réinvestissements, et prolongeant la période prévue pour effectuer un réinvestissement admissible. Le budget de 2004 prévoyait également une aide supplémentaire aux petites entreprises et à l'entrepreneurship en devançant d'une année l'augmentation du plafond de la déduction accordée aux petites entreprises pour la faire passer à 300 000 $, en prolongeant de sept à dix ans la période de report des pertes du budget de fonctionnement et en éliminant tout

obstacle à l'accès intégral au crédit d'impôt pour la RS & DE, et ce, pour les petites entreprises dans des circonstances données.

Le Plan quinquennal de réduction des impôts, adopté par le gouvernement, a conféré au Canada un avantage fiscal au chapitre de l'investissement, ce qui constitue un élément fondamental de la stratégie destinée à assurer la vigueur et la productivité de notre économie. Dès 2004, le Plan a ramené le taux général d'impôt des sociétés à 21 %, alors qu'il s'établissait à 28 % en 2000. Le budget de 2003 misait sur cet avantage fiscal au chapitre de l'investissement en éliminant l'impôt fédéral sur le capital sur une période de cinq ans et en l'éliminant dès 2004 pour les petites entreprises. À la suite des réductions du taux d'imposition des sociétés, le taux moyen d'imposition des sociétés au Canada (fédéral et provincial) est donc désormais de 2, 3 points de pourcentage en-dessous du taux moyen des Etats-Unis (fédéral et États). Le budget de 2003 élargissait également au secteur des ressources humaines, sur une période de cinq ans, la réduction du taux d'imposition des sociétés de 28 à 21 %, tout en améliorant la structure fiscale. Ces réductions du taux d'imposition font en sorte que les entreprises de tous les secteurs sont assujettis aux mêmes taux.

Le budget de 2003 indiquait aussi que le gouvernement continuerait d'évaluer la pertinence des taux de déduction pour amortissement, qui doivent en principe traduire la durée de vie utile des biens et ainsi tenir compte comme il se doit des coûts en capital. Le budget de 2004 prévoit aussi une augmentation du taux de déduction pour amortissement pour certains types de technologies de l'information et de la communication. Ces modifications feront en sorte que les taux de déduction pour amortissement seront davantage conformes à la vie utile des biens et plus propices un investissements connexes dans tous les secteurs de l'économie. Des investissements plus importants dans les technologies de l'information et de la communication ont souvent amélioré la productivité dans un certain nombre de pays.

Le budget de 2003 incitait les Canadiens à l'épargne en rehaussant le plafond des cotisations annuelles à un régime enregistré d'épargne-retraite à 18 000 $ d'ici 2006 et en adoptant des hausses équivalentes dans le cas des régimes de pension agréés d'employeur.

Pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise, l'économie canadienne doit pouvoir financer les projets à toutes les étapes du développement. Le dynamisme des marchés financiers est essentiel à la réussite économique future du Canada, et le rôle du secteur des services financiers est crucial pour assurer l'efficacité et la compétitivité mondiale des marchés financiers canadiens. Ce secteur est non seulement une composante importante de l'économie du savoir, mais il est également un facteur clé de l'innovation et de la prise de risques dans l'ensemble de l'économie. Le gouvernement en est conscient et il entend s'appuyer sur les mesures qu'il a déjà adoptées pour favoriser l'efficacité et la croissance de ce secteur, garantir sa sûreté et sa stabilité, et susciter une plus grande concurrence intérieure, tout en protégeant les consommateurs.

Priorités :

1) Soutien à la recherche et au développement

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Créer un milieu propice pour soutenir la recherche et le développement dans tous les secteurs	L'objectif consiste à passer, d'ici 2010, du 15e au 5e rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur le plan de l'investissement national dans la recherche et le développement.	Augmentation des investissements nationaux dans la recherche et le développement en pourcentage du produit intérieur brut
Améliorer le cadre stratégique de la commercialisation de la recherche	Au cours des trois prochaines années, le gouvernement continuera d'améliorer l'appui qu'il fournit à la commercialisation des résultats de recherche des laboratoires gouvernementaux, des universités et des hôpitaux de recherche.	Amélioration de la commercialisation des résultats des laboratoires de recherche

2) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers qui répondent aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Terminer la mise en œuvre du cadre stratégique du secteur des services financiers, conformément aux règlements adoptés en vertu du projet de loi C-8.	Avant la fin de 2004-2005	Mise en oeuvre des règlements nécessaires Il faut environ une dizaine de règlements supplémentaires pour donner effet à l'intention de principe du projet de loi C-8.

2) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers qui répondent aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Veiller à ce que le cadre réglementaire des institutions financières et des marchés financiers du Canada demeure concurrentiel à l'échelle internationale	Continu Les consultations sur la modernisation des dispositions concernant la gouvernance des institutions financières sont bien amorcées; on vise à déposer une loi en 2004-2005	Dépôt de la loi
	Amorcer le processus de consultation en vue du prochain examen quinquennal formel prévu par la loi en 2004-2005	Début des consultations
Créer un milieu propice au financement des sociétés canadiennes en cernant des domaines qui se prêtent à un changement de politique	Continu	Disponibilité et utilisation accrues du capital de risque, de la dette publique et du financement par capitaux propres
Le Ministère continuera de surveiller, tant au pays qu'à l'étranger, le travail des autres gouvernements, des organismes de réglementation et des organismes du secteur privé, et il prendra des mesures, au besoin, pour garantir la confiance des investisseurs dans l'intégrité des marchés de capitaux canadiens.	Continu	Veiller à ce que les administrations gouvernementales, les organismes de réglementation et l'industrie continuent de surveiller la situation et de prendre des mesures, au besoin.

2) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers qui répondent aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Suivre la situation financière des régimes de retraite du Canada et évaluer le cadre de réglementation, en particulier en ce qui concerne les besoins de financement des régimes de retraite pour les entreprises en difficulté financière, et recommander des mesures, au besoin	Continu	Concevoir des initiatives législatives ou réglementaires en collaboration avec les organismes de réglementation, au besoin
En juin 2003, le gouvernement a publié une réponse aux deux rapports des comités parlementaires sur les fusions bancaires et d'autres questions connexes d'intérêt public. Dans cette réponse, le gouvernement posait un certain nombre de questions liées aux regroupements dans le secteur financier et a demandé à recevoir des propositions de la part des intervenants d'ici au 31 décembre 2003.	Effectuer l'analyse des propositions en vue d'y répondre en juin 2004	Publication de la réponse du gouvernement aux questions posées en juin 2003
Le gouvernement est à la recherche de commentaires pour savoir comment faire face à tout chevauchement en matière de services prudentiels, administratifs et ministériels du BSIF et de la SADC	Le gouvernement entreprend la réalisation de ce projet et désire présenter ses modifications d'ici à la fin de l'année	Présentation des modifications

2) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers qui répondent aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Le budget de 2004 prévoit que le meilleur organisme de réglementation du commerce des valeurs mobilières serait un organisme unique structuré pour combler à la fois les besoins du marché financier régional et les besoins spéciaux des petites et moyennes entreprises. Cet organisme serait doté d'une structure administrative inclusive. Le gouvernement entend collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre le projet de l'avant.	Continuel	Collaboration fédérale – provinciale – territoriale pour améliorer les structures de la réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada

3) Des programmes qui facilitent l'adaptation de tous les secteurs à l'économie du savoir

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Veiller à ce que les politiques et programmes gouvernementaux incitent le secteur privé à être plus compétitif dans l'économie mondiale du savoir	Continu Le plan continuera d'être pris en compte dans l'horizon de planification de trois ans et au-delà	Preuve de l'innovation, de l'adoption des technologies et de la réussite sur les marchés mondiaux dans tous les secteurs de l'économie

4) Un régime fiscal qui favorise la création d'emplois, la croissance, l'esprit d'entreprise et l'innovation

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Continuer la mise en œuvre des mesures annoncées dans le budget de 2003 et mettre en œuvre les mesures annoncées dans le budget de 2004 afin de favoriser les économies, l'esprit d'entreprise, la petite entreprise et l'avantage fiscal canadien pour les investisseurs	Un certain nombre de mesures annoncées dans le budget de 2003, doivent être mises en place sur plusieurs années y compris l'augmentation du plafond annuel de cotisation à un REER à 18 000 $ d'ici 2006 (avec des augmentations correspondantes pour les régimes de pension agréés d'employeur); l'augmentation du plafond de la déduction accordée aux petites entreprises; l'élimination progressive de l'impôt fédéral sur le capital; et la réduction du taux d'imposition des sociétés du secteur des ressources à 21 % et l'amélioration parallèle de la structure fiscale appliquée à cet important secteur	Incidence des mesures fiscales pouvant inciter les Canadiens à travailler, à épargner et à investir

4) Un régime fiscal qui favorise la création d'emplois, la croissance, l'esprit d'entreprise et l'innovation (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Continuer à examiner la structure fiscale afin d'améliorer l'efficience du régime fiscal et de renforcer l'avantage fiscal au Canada	Des lois seront présentées pour mettre en œuvre les mesures annoncées dans le budget de 2004, y compris devancer d'une année l'augmentation du plafond de la déduction accordée aux petites entreprises pour la faire passer à 300 000 $, prolonger de sept à dix ans la période de report des pertes du budget de fonctionnement, éliminer tout obstacle à l'accès intégral au crédit d'impôt pour le RS, DE, et ce, pour les petites entreprises dans des circonstances données et augmenter les taux de déduction pour amortissement pour les ordinateurs, les réseaux de données et le matériel des infrastructures	Comparaison avec d'autres administrations, principalement les États-Unis, des taux d'imposition des sociétés et des mesures de soutien à l'investissement, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise

Avantage social pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2004-2005 : 30 612,8 millions de dollars

(Comprend les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 30 600,0 millions de dollars pour des paiements de transfert aux termes du Programme fédéral de transferts aux provinces.)

Objectif : Mettre l'accent sur les principaux programmes sociaux et les valeurs qu'ils représentent afin de soutenir la société canadienne et de renforcer l'avantage économique du Canada.

Les initiatives du Ministère qui figurent sous le volet *Avantage social pour le Canada* reflètent l'importance des politiques et des programmes sociaux, et les valeurs qu'ils représentent, à l'appui d'une économie prospère axée sur le savoir et de la bonne marche de la société. La qualité de vie des collectivités, des soins de santé et de l'éducation, la présence d'un filet de sécurité sociale et l'égalité des chances sont tous des facteurs qui favorisent la création de sociétés et d'économies de premier ordre axées sur le savoir.

Le gouvernement du Canada est fort conscient que les villes et le collectivités du Canada doivent disposer de sources de financement fiables, prévisibles et à long terme afin de planifier des investissements à long terme dans les infrastructures. Le budget de 2004 a donc prévu le versement de ressources financières additionnelles aux municipalités en leur accordant un allègement de la TPS/TVH qui totalise sept milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Le gouvernement collaborera avec les provinces pour partager avec les municipalités une partie des recettes de la taxe de vente de l'essence ou pour déterminer d'autres mécanismes fiscaux permettant d'atteindre les mêmes objectifs. Le ministère des Finances Canada donnera des conseils en matière de politique fiscale au gouvernement.

La création d'un avantage social soutient l'avantage économique d'un pays. Dans la nouvelle économie du savoir, les travailleurs innovateurs et hautement qualifiés constituent une ressource clé. De leur côté, les économies solides et productives créent les ressources nécessaires à un réinvestissement continu dans les principales infrastructures sociales. Les économies du savoir prospères sont des sociétés où la qualité de vie est élevée. Cette intégration des politiques économiques et sociales est un élément clé pour créer des villes et des collectivités dynamiques.

Priorités :

1) Soutenir le renouvellement continu du réseau canadien des soins de santé

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Continuer de surveiller et d'évaluer la mise en œuvre des accords conclu en 2000 et 2003 avec les premiers ministres des provinces pour le renouvellement continu du système canadien des soins de santé	Continu	Déploiement d'efforts continus afin de collaborer avec les provinces et les territoires au renouvellement du système de soins de santé et à la mise en œuvre des accords avec les provinces, y compris la reddition de comptes à la population canadienne
Appuyer les efforts du gouvernement pour combler les lacunes du système de santé publique, y compris la mise sur pied de la nouvelle Agence de santé publique au Canada	Au cours des prochaines années	Agence de santé publique au Canada opérationnelle appuie les programmes en place et a une capacité accrue
Amorcer des consultations avec les provinces et les territoires pour évaluer et améliorer l'application actuelle du remboursement de la TPS pour services de santé relativement aux tâches effectuées auparavant par les hôpitaux	2004	Mise en œuvre de modifications au système de remboursement de la TPS pour services de santé afin de le rendre plus neutre quant aux décisions des provinces et territoires sur la manière de structurer la prestation des services de santé traditionnellement offerts en milieu hospitalier

2) Programmes de transfert aux provinces et aux territoires

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Mettre en œuvre les nouveaux arrangements pour ce programme et cette formule et commencer l'examen des programmes pour le renouvellement de 2009.	Lois du budget de 2004	Mise en place des pouvoirs législatifs et réglementaires nécessaires pour faire des paiements dans le cadre des nouveaux arrangements Début des discussions avec les provinces et les territoires sur le plan de travail du renouvellement de 2009
Assurer l'administration efficiente des programmes de transfert, y compris le versement exact en temps opportun des paiements de transfert aux provinces et aux territoires conformément à la loi et aux règlements	Continu	Versement exact en temps opportun des paiements mensuels aux provinces et aux territoires d'après les estimations officielles Le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie ces calculs tous les ans. Renseignements supplémentaires à l'adresse : http://www.fin.gc.ca/access/fedprov f.html.

3) Soutenir les collectivités

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Mettre en œuvre l'augmentation du remboursement de la TPS aux municipalités en le faisant passer de 57, 14 % à 100 % comme première étape d'un programme en cours, fiable et à long terme de financement pour les villes canadiennes	Continu	Promulgation de la loi habilitante
Collaborer avec les provinces pour partager avec les municipalités une partie de la taxe de vente de l'essence ou pour déterminer d'autres mécanismes fiscaux servant à atteindre les mêmes objectifs	Continu	Rapports d'étape périodiques
Mettre en œuvre les améliorations apportées aux règles fiscales ayant trait aux organismes de charité et prévues par le budget de 2004	Rédaction de lois en cours pour améliorer la transparence et l'accessibilité du processus et des renseignements de réglementation; pour mettre de l'avant des sanctions intermédiaires et pour améliorer le recours aux appels	Présentation de lois

4) Soutenir les Canadiens pour qu'ils acquièrent des compétences et des connaissances

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires, des politiques qui : • aident les Canadiens à améliorer leurs compétences et à en acquérir de nouvelles; • font en sorte que les établissements d'enseignement canadiens permettent de satisfaire aux besoins actuels et futurs; • permettent de constituer un bassin suffisant de travailleurs qualifiés.	Continu	Preuve de l'accroissement du nombre de travailleurs qui améliorent leurs compétences et en acquièrent de nouvelles; amélioration des taux de réussite en mathématiques et en sciences; augmentation du nombre de diplômés de niveau postsecondaire Preuve de la réduction du nombre d'adultes canadiens peu alphabétisés et amélioration des niveaux d'alphabétisation des diplômés du secondaire
Mettre en œuvre la mesure fiscale annoncée dans le budget de 2004 qui accorde un allègement fiscal additionnel aux Canadiens qui poursuivent un apprentissage permanent	Le budget de 2004 a proposé de permettre aux étudiants à temps partiel de réclamer le crédit pour études pour des études liées à l'emploi actuel, quand les coûts ne sont pas remboursés par leur employeur. Le gouvernement a proposé que la mesure entre en vigueur le 1er janvier 2004	Preuve de l'augmentation du nombre d'étudiants réclamant le crédit pour études

4) Soutenir les Canadiens pour qu'ils acquièrent des compétences et des connaissances (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Mettre en œuvre les mesures annoncées dans le budget de 2004 pour encourager les familles à faible revenu et à revenu moyen à économiser pour les études postsecondaires de leurs enfants	Le budget de 2004 a proposé la création du bon d'études canadien (BÉC) à compter du 1er janvier 2004 pour permettre aux familles à faible revenu et à revenu moyen de réaliser des économies de 2000 $ pour les enfants nés en 2004 ou après jusqu'à ce qu'ils atteignent 16 ans. De plus, le budget de 2004 a proposé d'améliorer la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) pour les familles à faible revenu et à revenu moyen pour que ce programme réponde mieux aux besoins de ces familles, et ce, à compter du 1er janvier 2004	Utilisation accrue des régimes enregistrés d'épargne-études par les familles à faible revenu et à revenu moyen Participation accrue des Canadiens à faible revenu et à revenu moyen aux études postsecondaires (Même si le ministère des ressources humaines et du Développement des compétences sera responsable du BÉC et du SCEE amélioré, le ministère des Finances Canada collaborera avec le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences pour veiller à ce que les objectifs à court et à long termes du programme soient atteints)

5) Viabilité du Régime de pensions du Canada (RPC)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Procéder à l'examen triennal de la situation financière du RPC	Faire tous les efforts possibles pour terminer le prochain examen triennal d'ici la fin de 2005, conformément à l'exigence législative.	Révisions actuarielles périodiques du RPC.
Mettre en oeuvre le projet de loi C-3 qui transfèrera l'actif résiduel du RPC à l'Office d'investissement du RPC.	Le reste de l'actif du RPC sera transféré sur une période de trois ans.	L'Office d'investissement du RPC publie des états financiers annuels et trimestriels dans lesquels il communique les résultats de ses placements et les changements à l'actif du RPC.
Adoption et mise en vigueur des modifications au RPC qui ont été annoncées le 27 février 2004	Inclus dans le projet de loi C-30 déposé le 31 mars 2004. Les modifications requièrent le consentement de deux tiers des provinces représentant deux tiers de la population canadienne avant d'entrer en vigueur	Modifications en vigueur

6) Soutien accru aux familles avec des enfants

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Mettre en oeuvre un plan d'investissement à long terme pour les familles à faible revenu avec des enfants, selon l'annonce faite dans le budget de 2003	Les modifications de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) annoncées dans le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans seront mises en œuvre intégralement d'ici juillet 2004. De plus, le budget de 2003 prévoyait une augmentation annuelle de 965 millions de dollars du supplément de la Prestation nationale pour enfants d'ici 2007. En plus de la hausse de 150 $ par enfant par année en juillet 2003, il y aura des augmentations de 185 $ par enfant en juillet 2005, puis de nouveau en juillet 2006.	Prestations versées aux familles à faible revenu avec des enfants Mesure dans laquelle la PFCE améliorée permet davantage aux familles pauvres d'éviter le piège de l'aide sociale Contribution à la réduction de l'ampleur et de l'incidence des faibles revenus parmi les familles avec des enfants

7) Améliorer l'équité fiscale pour les personnes handicapées

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Améliorer l'équité fiscale pour les personnes handicapées dont les dépenses médicales sont plus élevées que la moyenne et pour les personnes qui les soignent	Le budget de 2003 mettait des fonds de côté pour accroître l'aide fiscale aux personnes handicapées, et ce, à las suite des résultats d'une évaluation continuelle du crédit d'impôt pour personnes handicapées et des observations du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées. Le Comité soumettra son rapport final à l'automne 2004. Le budget de 2004 propose aussi une mesure pour mieux tenir compte des dépenses médicales et des dépenses connexes engagées par les soignants au nom de leurs parents à charge	Évaluer dans quelle mesure les politiques et les lois fiscales tiennent compte des répercussions économiques pour les personnes handicapées et les soignants Mise en œuvre des mesures attribuables aux recommandations du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées

8) Examen du mécanisme de détermination des cotisations d'assurance-emploi

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Se préparer en vue d'un nouveau mécanisme de détermination des taux de cotisation à l'assurance-emploi	Avant l'établissement du taux des cotisations pour 2005	Mise en œuvre des modifications législatives nécessaires d'ici le 1er janvier 2005
	Prendre les mesures requises pour prévenir le fait que cette législation ne soit pas adoptée à temps pour établir les taux de 2005. Le projet de loi C-30 comprend des dispositions donnant au gouverneur en conseil le pouvoir de déterminer le taux de 2005 à l'automne 2004	

Avantage mondial pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2004-2005 : 1 272,3 millions de dollars

(Comprend les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 1 248,9 millions de dollars représentent des dépenses de programmes législatifs constituées de postes budgétaires et non budgétaires aux termes du Programme des politiques économique, sociale et financière, dont 1 117,6 millions de dollars pour des postes budgétaires.)

Objectif : Favoriser une croissance économique et un développement vigoureux sur la scène mondiale, faire valoir les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement, préconiser la stabilité financière, promouvoir le renforcement de la sûreté, de l'ouverture et de l'efficacité des frontières, et soutenir l'engagement du gouvernement envers un environnement sain.

Le Ministère contribuera à la poursuite d'un avantage mondial pour le Canada dans certains domaines d'importance. En participant aux réunions des ministres des Finances du G-7 et du G-20 ainsi qu'à d'autres tribunes y compris le FMI, la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'APEC et le Commonwealth, le Canada collaborera avec d'autres gouvernements à l'instauration de politiques et de mesures permettant d'accroître la croissance économique, de promouvoir la stabilité financière mondiale et de favoriser les politiques de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le Canada s'efforcera également, dans le cadre de ces tribunes et d'autres instances, y compris le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, de faire progresser tant les normes internationales visant à prévenir le recours abusif au système financier international que les mesures de lutte contre le financement du terrorisme.

Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec les intervenants concernés pour assurer la mise en œuvre efficace de mesures visant à renforcer la sûreté et l'efficacité des frontières canadiennes. Il s'efforcera également de faire mieux connaître les avantages économiques du Canada aux investisseurs et aux marchés financiers internationaux, et il continuera d'exercer un rôle déterminant dans l'élaboration et la gestion des politiques canadiennes en matière de commerce et d'investissement afin de défendre les intérêts du Canada dans le contexte d'un système commercial caractérisé par la rigueur de sa réglementation. Par ailleurs, le Ministère aura un rôle à jouer dans l'évaluation des choix stratégiques à faire dans le domaine de l'environnement pour permettre au Canada de respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Priorités :

1) Préconiser des réformes visant à favoriser la croissance mondiale, le développement et la stabilité financière

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Soutenir la participation du Ministre aux réunions des ministres des Finances des G-7, G-10 et G-20 et à d'autres instances, notamment l'APEC et les réunions des ministres des Finances du Commonwealth; soutenir le Ministre dans son rôle de gouverneur canadien au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Continu	Résultats des réunions des ministres des Finances du G-7, G-10 et G-20 pour ce qui est de favoriser la croissance mondiale et la stabilité financière et d'accélérer les progrès au chapitre du développement, p. ex., meilleur suivi de l'économie mondiale et réactions plus efficaces aux crises financières inévitables dans l'avenir
Appuyer la participation du Ministre aux activités de la Commission nationale pour l'Afrique.	Printemps 2005	Le rapport de la Commission qui doit être déposé un printemps 2005 formulera des recommandations concrètes aux leaders du G-8 pour améliorer l'aide au développement des pays africains. On s'attend à ce que cela soit le principal résultat du Sommet du G-8 tenu en 2005 au Royaume-Uni

1) Préconiser des réformes visant à favoriser la croissance mondiale, le développement et la stabilité financière (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Collaborer avec d'autres gouvernements, organismes internationaux et institutions financières à l'élaboration de politiques et d'instruments visant à favoriser la croissance mondiale, à réduire la probabilité de crises financières internationales, à améliorer la gestion des crises qui se produisent et à promouvoir la réduction de la pauvreté	Continu, compte tenu du caractère évolutif de l'économie mondiale; divers groupes, tels que le G-7 et le G-20, examinent périodiquement les progrès dans des secteurs comme la prévention et la résolution des crises, et l'efficacité de l'aide.	Des indicateurs économiques mondiaux, y compris l'incidence, la durée et la gravité des crises financières internationales Progrès dans la réalisation des objectifs de développement du millénaire Objectif de développement de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015
Participation aux négociations entourant la 14e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement	La Banque mondiale demande que ces négociations soient terminées d'ici la fin de 2004.	Progrès des négociations en 2004

2) Veiller à ce que le système financier canadien soit sûr et qu'il satisfasse aux normes internationales de lutte contre les abus financiers et le financement des activités terroristes

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Participer aux travaux du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) et mettre en œuvre ses 40 recommandations revues	Les travaux du GAFI ont été terminés en 2003; les dispositions législatives et les règlements seront mis à jour, au besoin, pour tenir compte des changements adoptés par le GAFI .	Élaboration des lois et des règlements après consultations

3) Nouvelle émission de billets de banque

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Travailler avec la Banque du Canada pour garantir le succès de l'émission d'une nouvelle série de grosses coupures (20 $, 50 $ et 100 $) pour renforcer la confiance à l'égard de la devise canadienne	La première émission de ces nouveaux billets a été réalisée durant le premier trimestre de 2004; les deux autres émissions doivent avoir lieu plus tard au cours de l'exercice.	Niveaux de protection contre la contrefaçon des grosses coupures Niveau d'acceptation des grosses coupures par les détaillants et le public

4) Des frontières plus sûres et plus efficaces

Plans	**Calendrier**	**Méthode de suivi des progrès**
Participer aux travaux visant à renforcer l'efficacité et la sûreté des frontières canadiennes	Continu Le budget de 2001 prévoyait un financement pluriannuel pour les initiatives concernant l'efficacité et la sûreté des frontières. Les budgets de 2003 et 2004 prévoyaient un financement pluriannuel additionnel pour des mesures de sécurité, y compris pour des projets liés aux frontières	Mise en œuvre efficace des mesures de renforcement de la sûreté et de l'efficacité des frontières
Revoir les droits pour la sécurité des passagers du transport aérien (DSPTA) pour veiller à ce que les recettes tirées de ces frais correspondent aux coûts du système de sécurité amélioré pour les voyages par avion	Continu Les DSPTA sont entrés en vigueur le 1er avril 2002 pour financer les dépenses consacrées au système de sécurité amélioré des voyages aériens.	Les DSPTA seront examinés au fil du temps pour veiller à ce que les recettes tirées de ces frais correspondent aux coûts du système de sécurité amélioré pour les voyages par avion

4) Des frontières plus sûres et plus efficaces (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
	Les budgets de 2003 et de 2004 ont présenté un examen des DSPTA, y compris des prévisions à jour des recettes et des dépenses. Le budget de 2004 a proposé qu'à partir du 1er avril 2004 les droits seront réduits de 7 $ à 6 $ pour un aller simple pour les vols intérieurs, de 14 $ à 12 $ pour l'aller-retour pour les vols intérieurs, de 12 $ à 10 $ pour les voyages transfrontaliers par avion et de 24 $ à 20 $ pour tous les autres types de voyage par avion.	

5) Un système commercial international renforcé et un accès plus sûr des exportations canadiennes aux principaux marchés étrangers

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Améliorer les règles sur le commerce international et faire progresser la libéralisation des échanges commerciaux au sein des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ainsi que d'autres initiatives bilatérales et régionales en matière de commerce	La négociation des accords de libre-échange avec quatre pays d'Amérique centrale (Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et avec Singapour devrait se terminer en 2004.	Défense efficace des intérêts et des priorités du Canada dans les domaines où le Ministère a la responsabilité au premier chef (p. ex. accès aux marchés, recours commerciaux, subventions et services financiers), d'après les consultations menées auprès des partenaires au pays

5) Un système commercial international renforcé et un accès plus sûr des exportations canadiennes aux principaux marchés étrangers (*suite*)

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
	Le cycle du développement de Doha, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce, qui a commencé en novembre 2001, et les négociations de la ZLEA devraient se conclure en 2005.	
Veiller à ce que l'ALÉNA continue de stimuler le commerce et l'investissement en Amérique du Nord	Continu; l'initiative d'harmonisation des nations les plus favorisées (NPF) et de libéralisation des règles d'origine, qui a été annoncée par les ministres responsables du commerce de l'ALÉNA en octobre 2003, doit être conclue d'ici la fin de 2004.	Défense efficace des intérêts et des priorités du Canada élaborés après consultation des partenaires au pays
Participer aux efforts visant à assurer aux producteurs canadiens un accès plus sûr aux marchés étrangers et faire valoir les droits du Canada en vertu des accords commerciaux internationaux	Continu	Gestion et règlement efficaces des problèmes ou différends commerciaux et progression des stratégies visant à renforcer l'accès des entreprises canadiennes aux marchés

6) Contribuer à la stratégie de mise en œuvre du gouvernement visant à respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Continuer à participer, de concert avec les autres ministères du gouvernement fédéral, les autres gouvernements et les autres gouvernements à la conception d'un système de clauses restrictives dans le cadre duquel les principales sources d'émission finales réduiraient leur émission de gaz à effet de serre	Continu	Participation aux consultations interministérielles sur les divers aspects de l'analyse et de la conception d'un système de clauses restrictives de même que sur l'élaboration d'un système national et international d'échange de permis
Continuer d'évaluer les propositions de mesures fiscales relatives aux changements climatiques	Continu	Efficience, équité et efficacité des mesures fiscales
Évaluer le traitement fiscal des permis dans le cadre du projet de système d'échanges des droits d'émissions internationales, une fois que les caractéristiques de ce système auront été présentées par les ministères responsables.	Continu	Efficience, équité et efficacité des mesures fiscale

7) Soutenir les débouchés pour l'investissement et le commerce canadiens

Plans	Calendrier	Méthode de suivi des progrès
Veiller à ce que les politiques en matière de tarif et de recours commerciaux soutiennent et renforcent la compétitivité des entreprises canadiennes	Continu	Réponses pertinentes en temps opportun aux propositions de réduire les tarifs sur les intrants importés à des fins de fabrication ou relativement aux recours commerciaux
Préconiser un rôle plus important pour le marché et un plus grand choix de services financiers pour les exportateurs canadiens afin de soutenir les entreprises canadiennes à l'étranger	Continu	Surveillance de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) en siégeant à son conseil d'administration. Communications régulières avec le secteur commercial et la communauté internationale du financement commercial
Favoriser une meilleure compréhension de l'économie canadienne à l'étranger	Continu	Leadership et participation du Canada au sein d'organismes financiers internationaux

Section IV : Organisation

Résultats stratégiques et secteurs d'activité

Le tableau de concordance suivant indique le lien entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité du point de vue des ressources pour 2004-2005.

(en millions de dollars)

Programmes →	Politiques économique, sociale et financière				Dette publique		Programme fédéral de transferts aux provinces	
Secteur d'activité → / Résultats stratégiques ↓	Politiques et conseils	Administration générale	Organismes financiers internationaux*	Monnaie canadienne	Intérêt et autres frais	PÉC	Paiements de transfert	Total
Avantage budgétaire pour le Canada	18,6	12,4		64,6	35,283,0	117,0		35,495,6
Avantage économique pour le Canada	13,	9,1						22,8
Avantage social pour le Canada	7,9	4,9					30,600,0	30,612,8
Avantage mondial pour le Canada	14,7	89,7	1,248,9					1,272,3
Total	54,9	35,1	1,248,9	64,6	35,283,0	117,0	30,600,00	67,403,5

Nota : Ventilation théorique des dépenses prévues d'après les meilleures estimations.
* Inclut des postes budgétaires et non budgétaires (notamment des prêts, des investissements et des avances).

Responsabilisation

Le ministère des Finances Canada exerce ses activités en application des articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'article 15 confère au Ministre la responsabilité de « la gestion du Trésor et la surveillance, le contrôle et la direction de toutes questions relatives aux affaires financières du Canada que la loi n'assigne pas au Conseil du Trésor ou à quelque autre ministre ».

Trois programmes ministériels, et les secteurs d'activité qui s'y rattachent, relèvent de six directions stratégiques appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction des services juridiques et la Direction des services ministériels. L'organigramme figurant à la page suivante indique les responsables de chaque secteur d'activité.

Il faut se reporter au tableau de la page 42 du présent rapport pour obtenir les dépenses prévues du Ministère.

Section IV : Organisation

Résultats stratégiques et secteurs d'activité

Le tableau de concordance suivant indique le lien entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité du point de vue des ressources pour 2004-2005.

(en millions de dollars)

Programmes →	Politiques économique, sociale et financière				Dette publique		Programme fédéral de transferts aux provinces	
Secteur d'activité → / Résultats stratégiques ↓	Politiques et conseils	Administration générale	Organismes financiers internationaux*	Monnaie canadienne	Intérêt et autres frais	PÉC	Paiements de transfert	Total
Avantage budgétaire pour le Canada	29.8	12.4		64.6	[illegible]	[illegible]		35,495.6
Avantage économique pour le Canada	[illegible]	9.3						[illegible]
Avantage social pour le Canada	[illegible]	[illegible]					[illegible]	[illegible]
Avantage mondial pour le Canada	14.7	[illegible]	1,249.0					[illegible]
Total	54.9	[illegible]	[illegible]	64.6	[illegible]	117.0	[illegible]	67,401.8

Nota : Ventilation théorique des dépenses prévues d'après les meilleures estimations.
* Inclut des postes budgétaires et non budgétaires (notamment des prêts, des investissements et des avances).

Responsabilisation

Le ministère des Finances Canada exerce ses activités en application des articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'article 15 confère au Ministre la responsabilité de « la gestion du Trésor et la surveillance, le contrôle et la direction de toutes questions relatives aux affaires financières du Canada que la loi n'assigne pas au Conseil du Trésor ou à quelque autre ministre ».

Trois programmes ministériels, et les secteurs d'activité qui s'y rattachent, relèvent de six directions stratégiques appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction des services juridiques et la Direction des services ministériels. L'organigramme figurant à la page suivante indique les responsables de chaque secteur d'activité.

Il faut se reporter au tableau de la page 42 du présent rapport pour obtenir les dépenses prévues du Ministère.

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation

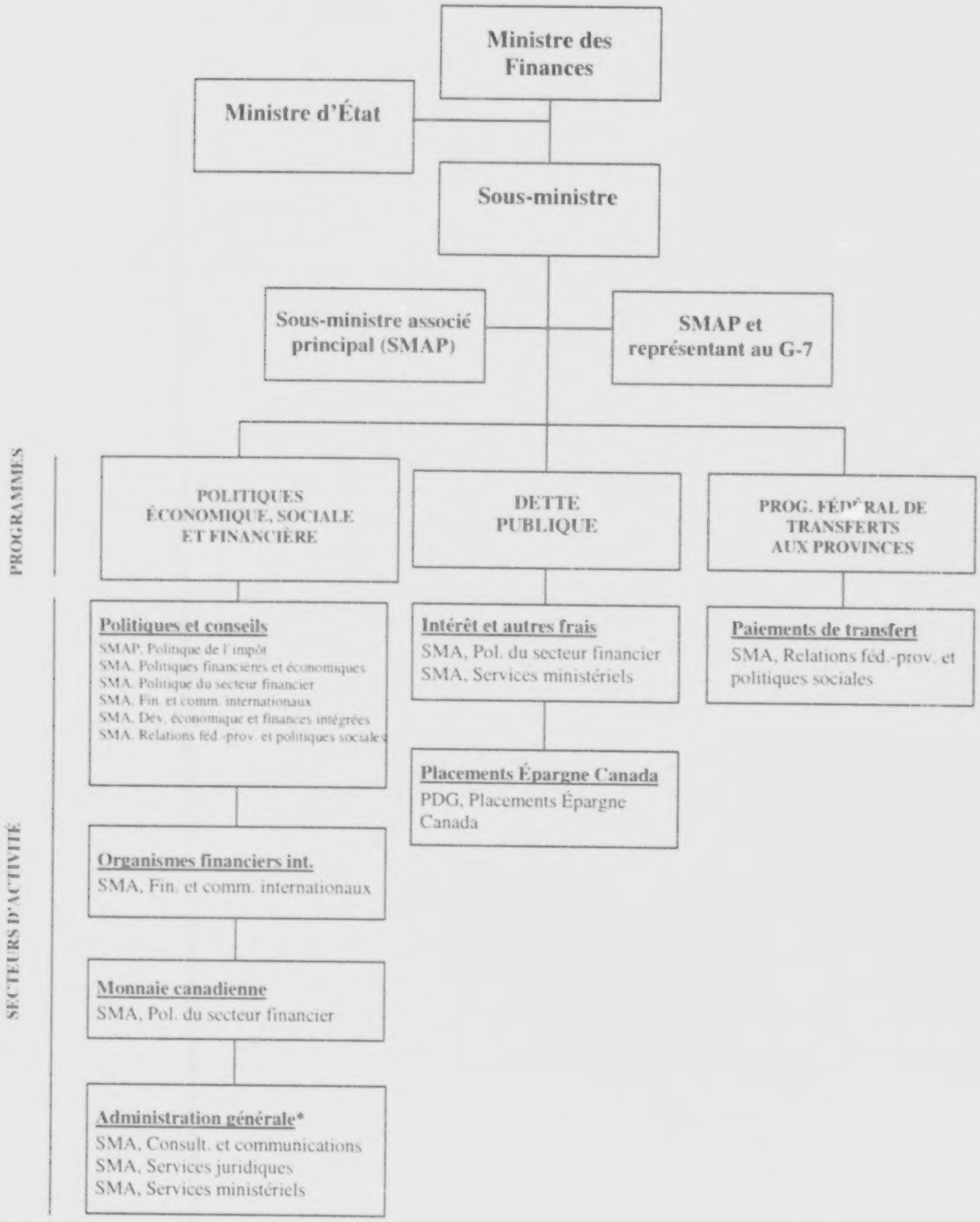

* Ce secteur d'activité inclut aussi la gestion ministérielle.

Ressources humaines

Le ministère des Finances Canada est une organisation du savoir, un ministère stratégique et un organisme central qui jouit depuis longtemps d'une réputation de professionnalisme et d'excellence. Exceptionnellement dévoués, ses employés ont joint les rangs du Ministère parce qu'ils estiment que la fonction publique est importante et qu'ils peuvent apporter une réelle contribution à la vie de leur pays

Conscient que ses ressources humaines, sa culture et son environnement constituent ses principaux atouts, le ministère des Finances Canada a élaboré un Plan des ressources humaines dont la mise en œuvre se poursuit. Le Plan initial a été lancé en septembre 2000 afin de faire du Ministère le lieu de travail de choix de la fonction publique fédérale. Bien que des initiatives soient en cours dans tous les volets du Plan, on a mis en branle un processus consultatif auprès d'intervenants représentatifs afin de déterminer les besoins prioritaires pour aller de l'avant. À titre de champions du Plan, les membres du Comité exécutif fournissent le leadership et l'orientation stratégique nécessaires à un éventail de projets et d'activités menés dans les secteurs suivants :

- gestion du rendement
- planification de la relève
- stratégie de perfectionnement professionnel
- apprentissage professionnel et réseautage
- milieu de travail positif
- programme de prix et de reconnaissance
- recrutement
- langues officielles
- environnement physique et outils technologiques
- équité en matière d'emploi et respect dans le milieu de travail.

Afin de faire le point sur les réalisations touchant ce Plan, le sous-ministre et les membres du Comité exécutif tiennent une assemblée générale annuelle avec tout le personnel. Celle-ci devrait avoir lieu en septembre cette année. Cette tribune offre au sous-ministre et aux champions du Comité exécutif la possibilité de rendre compte des réalisations de l'année. Les employés peuvent également y faire part de leurs observations.

Dépenses prévues du Ministère

Programme/Secteur d'activité	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006
	(en millions de dollars)	**(en millions de dollars)**	(en millions de dollars)
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Politiques et conseils*	51,5	**55,5**	55,1
Organismes financiers internationaux†	1 090,4	**1 116,6**	1 075,5
Monnaie canadienne‡	52,0	**48,0**	76,9
Administration générale§	42,6	**35,1**	34,9
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 236,5	**1 255,2**	1 242,4
Programme du service de la dette publique			
Intérêt et autres frais**	37 479,0	**36 083,0**	35 585,0
Placements Épargne Canada††	121,0	**117,0**	115,0
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	37 600,0	**36 200,0**	35 700,0
Programme fédéral de transferts aux provinces			
Paiements de transfert‡‡	28 249,0	**31 555,0**	33 935,0
Budgétaire du Budget principal des dépenses	28 249,0	**31 555,0**	33 935,0
Total du budgétaire du Budget principal des dépenses	67 085,5	**69 010,2**	70 877,4

* Les coûts liés aux politiques et conseils augmentent en 2004-2005 et lors des années ultérieures à cause de nouvelles initiatives comme les réformes des règlements canadiens sur la sécurité, du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées, des initiatives de sécurité publique et d'antiterrorisme et des augmentations attribuables aux diverses conventions collectives.

† Les modifications apportées aux montants du budgétaire et du non-budgétaire du secteur d'activité, Organismes financiers internationaux sont attribuables aux changements des calendriers de paiement négociés au titre de l'aide internationale aux termes de la *loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*.

‡ L'augmentation du secteur d'activité, Monnaie canadienne, est due aux coûts révisés de production et de distribution compte tenu des volumes prévus et des décisions d'émettre de nouvelles pièces commémoratives.

§ La réduction des coûts associés au secteur d'activité, Administration générale, est attribuable à une augmentation de 2,5 millions de dollars des coûts salariaux des conventions collectives ainsi qu'à une diminution de 9,9 millions de dollars due à une modification des pratiques comptables. À la suite d'un récent examen des dispositions en matière de financement pour les services ministériels que le ministère des Finances Canada dispensait au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, il a été convenu que les fonds reçus par le Ministère étaient signalés d'une manière plus appropriée comme étant des dépenses de recouvrement plutôt que comme des recettes. Vous devez donc noter la réduction correspondante des recettes disponibles.

** Les modifications du secteur d'activité, Intérêt et autres frais, sont attribuables aux fluctuation des taux d'intérêt prévus.

†† La diminution de 4,0 millions de dollars du secteur d'activité, Placements Épargne Canada, est attribuable en partie aux économies d'un milliard de dollars annoncées dans le budget de 2003 et réalisées grâce à la réduction des dépenses de commercialisation et des investissements dans les systèmes.

‡‡ Les augmentations du secteur d'activité, Paiements de transfert, sont attribuables à des mesures annoncées dans le budget de 2003 ainsi qu'à des prévisions de dépenses révisées dues aux récentes données des formules de financement pour les provinces et les territoires.

Dépenses prévues du ministère (*suite*)

Programme/Secteur d'activité	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006
	(en millions de dollars)	**(en millions de dollars)**	(en millions de dollars)
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux†	205,0	**132,3**	88,4
Total du non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	205,0	**132,3**	88,4
Moins : recettes disponibles§	10,6	**0,6**	0,6
Total du Budget principal des dépenses	67 279,9	**69 141,9**	70 965,2
Rajustements (voir l'annexe 1)	2 998,3	**(1 738,4)**	
Prévisions révisées	70 278,2	**67 403,5**	70 965,2
Moins : Recettes non disponibles§§	71,7	**106,3**	111,8
Plus : Coût des services reçus sans frais	13,2	**12,3**	12,3
Coût net du programme	70 363,1	**67 309,5**	70 865,7
Équivalents temps plein	799,0	**813,0**	812,0

† Les modifications apportées aux montants du budgétaire et du non-budgétaire du secteur d'activité, Organismes financiers internationaux, sont attribuables aux changements des calendriers de paiement négociés au titre de l'aide internationale aux termes de la loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

§ La réduction des coûts associés au secteur d'activité, Administration générale, est attribuable à une augmentation de 2,5 millions de dollars des coûts salariaux des conventions collectives ainsi qu'à une diminution de 9,9 millions de dollars due à une modification des pratiques comptables. À la suite d'un récent examen des dispositions en matière de financement pour les services ministériels que le ministère des Finances Canada dispensait au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, il a été convenu que les fonds reçus par le Ministère étaient signalées d'une manière plus appropriée comme étant des dépenses de recouvrement plutôt que comme des recettes. Vous devez donc noter la réduction correspondante des recettes disponibles.

§§ Les recettes non disponibles prévues sont censées être plus élevées en 2004-2005 à cause de la demande accrue pour des plus grosses coupures de monnaie canadienne.

Dépenses prévues du Ministère

Programme/Secteur d'activité	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006
	(en millions de dollars)	**(en millions de dollars)**	(en millions de dollars)
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Politiques et conseils	51,5	**55,5**	55,1
Organismes financiers internationaux	1 100,4	**1 116,6**	1 075,5
Monnaie canadienne	42,0	**48,0**	76,9
Administration générale	42,6	**35,1**	34,9
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 236,5	**1 255,2**	1 242,4
Programme du service de la dette publique			
Intérêt et autres frais	37 479,0	**36 083,0**	35 585,0
Placements Épargne Canada	121,0	**117,0**	115,0
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	37 600,0	**36 200,0**	35 700,0
Programme fédéral de transferts aux provinces			
Paiements de transfert	28 240,0	**31 555,0**	33 935,0
Budgétaire du Budget principal des dépenses	28 240,0	**31 555,0**	33 935,0
Total du budgétaire du Budget principal des dépenses	67 185,5	**69 010,2**	70 877,4

[illegible]

Dépenses prévues du ministère (*suite*)

Programme/Secteur d'activité	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006
	(en millions de dollars)	**(en millions de dollars)**	(en millions de dollars)
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux	205,0	**132,3**	88,4
Total du non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	205,0	**132,3**	88,4
Moins : recettes disponibles[10]	10,6	**0,6**	0,6
Total du Budget principal des dépenses	67 279,9	**69 141,9**	70 965,2
Rajustements (voir l'annexe 1)	2 998,3	**(1 738,4)**	
Prévisions révisées	70 278,2	**67 403,5**	70 965,2
Moins : Recettes non disponibles[11]	71,7	**106,3**	111,8
Plus : Coût des services reçus sans frais	13,2	**12,3**	12,3
Coût net du programme	70 363,1	**67 309,5**	70 865,7
Équivalents temps plein	799,0	**813,0**	812,0

9 Les modifications apportées aux montants du budgétaire et du non-budgétaire du secteur d'activité, Organismes financiers internationaux, sont attribuables aux changements des calendriers de paiement négociés au titre de l'aide internationale aux termes de la loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

10 La réduction des coûts associés au secteur d'activité, Administration générale, est attribuable à une augmentation de 2,5 millions de dollars des coûts salariaux des conventions collectives ainsi qu'à une diminution de 9,9 millions de dollars due à une modification des pratiques comptables. À la suite d'un récent examen des dispositions en matière de financement pour les services ministériels que le ministère des Finances Canada dispensait au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, il a été convenu que les fonds reçus par le Ministère étaient signalés d'une manière plus appropriée comme étant des dépenses de recouvrement plutôt que comme des recettes. Vous devez donc noter la réduction correspondante des recettes disponibles.

11 Les recettes non disponibles prévues sont censées être plus élevées en 2004-2005 à cause de la demande accrue pour des plus grosses coupures de monnaie canadienne.

Annexe 1 : Dépenses nettes prévues (Rajustements)

	2003-2004	2004-2005
(en millions de dollars)		
Frais d'exploitation pour dispenser des services ministériels au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)	7,0	
Augmentation des recettes disponibles à cause des services ministériels supplémentaires dispensés au SCT	(7,0)	
Élaboration de politiques relatives aux réformes du règlement sur le commerce des valeurs mobilières au Canada	5,8	
Report du budget de fonctionnement	4,5	
Sécurité publique et initiatives antiterroristes	2,0	
Négociation collective	2,0	
Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées	0,6	
Autres frais d'exploitation	0,8	
Prévisions révisées des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadiennes en circulation	(3,9)	16,6
Prévisions révisées des frais de la dette publique à cause des frais d'intérêt moins élevés et des intérêts épargnés sur les opérations monétaires	(1 800,0)	(800,0)
Réduction des paiements à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	(12,5)	
Réduction des paiements de subvention aux termes des ententes de réduction des frais de service de la dette multilatérale	(25,0)	
Prévisions révisées des paiements de transfert aux gouvernements provinciaux	4 824,0	(955,0)
Total des rajustements	**2 998,3**	**(1 738,4)**

Annexe 1 : Dépenses nettes prévues (Rajustements)

	2003-2004	2004-2005
(en millions de dollars)		
Frais d'exploitation pour dispenser des services ministériels au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)	7,0	
Augmentation des recettes disponibles à cause des services ministériels supplémentaires dispensés au SCT	(7,0)	
Élaboration de politiques relatives aux réformes du règlement sur le commerce des valeurs mobilières au Canada	5,8	
Report du budget de fonctionnement	4,5	
Sécurité publique et initiatives antiterroristes	2,0	
Négociation collective	2,0	
Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées	0,6	
Autres frais d'exploitation	0,8	
Prévisions révisées des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadiennes en circulation	(3,9)	16,6
Prévisions révisées des frais de la dette publique à cause des frais d'intérêt moins élevés et des intérêts épargnés sur les opérations monétaires	(1 800,0)	(800,0)
Réduction des paiements à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	(12,5)	
Réduction des paiements de subvention aux termes des ententes de réduction des frais de service de la dette multilatérale	(25,0)	
Prévisions révisées des paiements de transfert aux gouvernements provinciaux	4 824,0	(955,0)
Total des rajustements	**2 998,3**	**(1 738,4)**

Annexe A : Renseignements financiers

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 2 : Détail des paiements de transfert pour l'année budgétaire 2004-2005

Tableau 3 : Principales initiatives ou programmes

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 2004-2005

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	**Dépenses prévues 2005-2006**
	(en millions de dollars)		
Subventions (Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Organismes financiers internationaux*	540,0	**726,0**	756,0
Total des subventions	540,0	**726,0**	756,0
Contributions (Programmes des politiques économique, sociale et financière)			
Organismes financiers internationaux*	135,0	**90,0**	75,0
Total des contributions	135,0	**90,0**	75,0
Autres paiements de transfert (Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Organismes financiers internationaux*	377,9	**300,6**	244,5
Programmes des paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces) †	33 073,0	**30 600,0**	33 935,0
Total des autres paiements de transfert	33 450,9	**30 960,6**	34 179,5
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	34 125,9	**31 776,6**	35 010,5

* Les modifications sont attribuables aux changements des calendriers de paiement négociés au titre de l'aide internationale pour des organismes tels que l'Association internationale de développement et les divers programmes du Fonds monétaire international aux termes de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

† Le montant qui figure sous les dépenses prévues pour 2004-2005 représente les contributions en espèces autorisées en vertu de la partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Les tableaux ci-après montrent la contribution totale du gouvernement du Canada au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), y compris les points d'impôt :

Transfert canadien en matière de santé (TCS)
(en millions de dollars)

Total des paiements de transfert en espèces	12 650,0
Plus les points d'impôt	10 836,0
Total	23 486,0

Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)
(en millions de dollars)

Total des paiements de transfert en espèces‡	7 900,0
Plus les points d'impôt	6 642,0
Total	14 542,0

‡ Comprend une somme supplémentaire de 75 millions de dollars provenant des prévisions révisées des paiements de transfert

Tableau 2 : Détail des paiements de transfert pour l'année budgétaire 2004-2005

Programme des politiques économique, sociale et financière

Secteur d'activité Organismes financiers internationaux

Objectif

- Administrer de façon responsable la participation du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent

Résultats attendus

- Utilisation efficiente des ressources pour favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale

Jalons

- Dépôt annuel au Parlement du Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité Paiements de transfert

Objectif

- Procéder aux paiements de transfert prévus par la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* ainsi qu'aux paiements découlant des ententes régissant la formule de financement des territoires, aux paiements liés à diverses subventions législatives et aux recouvrements liés au programme Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes. Les paiements de transfert prévus par la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* incluent les versements au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et des deux programmes qui lui succèdent [le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)] de même que les paiements au titre du Transfert pour la réforme de la santé et les recouvrements au titre des paiements de remplacement pour programmes permanents.

Résultats attendus

- Administration efficiente et efficace du programme

Jalons

- Paiements exacts en temps opportun, conformément aux exigences législatives

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

	Dépenses projetées 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
	(en millions de dollars)		
Subventions (Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Organismes financiers internationaux	540,0	**726,0**	756,0
Total des subventions	540,0	**726,0**	756,0
Contributions (Programmes des politiques économique, sociale et financière)			
Organismes financiers internationaux	135,0	**90,0**	75,0
Total des contributions	135,0	**90,0**	75,0
Autres paiements de transfert (Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Organismes financiers internationaux	377,9	**300,6**	244,5
Programme des paiements fédéraux de transfert aux provinces (compensations en espèces)	33 073,0	**30 600,0**	33 935,0
Total des autres paiements de transfert	33 450,9	**30 960,6**	34 179,5
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	34 125,9	**31 776,6**	35 010,5

Les modifications sont attribuables au [illegible] au titre de l'aide multilatérale pour des organismes [illegible] programmes du Fonds monétaire international [illegible] Banque mondiale [illegible].

Le montant que [illegible] 2004-2005 [illegible] contributions [illegible] partie V de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Les tableaux ci-après montrent la contribution totale du gouvernement du Canada au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), y compris les points d'impôt.

Transfert canadien en matière de santé (TCS) (en millions de dollars)	
Total des paiements de transfert en espèces	12 650,0
Plus les points d'impôt	10 830,0
Total	23 480,0

Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) (en millions de dollars)	
Total des paiements de transfert en espèces	7 900,0
Plus les points d'impôt	6 642,0
Total	14 542,0

Comprend une somme supplémentaire de 75 millions de dollars provenant des prévisions révisées des paiements de transfert.

Tableau 2 : Détail des paiements de transfert pour l'année budgétaire 2004-2005

Programme des politiques économique, sociale et financière

Secteur d'activité Organismes financiers internationaux

Objectif

- Administrer de façon responsable la participation du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent

Résultats attendus

- Utilisation efficiente des ressources pour favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale

Jalons

- Dépôt annuel au Parlement du Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité Paiements de transfert

Objectif

- Procéder aux paiements de transfert prévus par la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* ainsi qu'aux paiements découlant des ententes régissant la formule de financement des territoires, aux paiements liés à diverses subventions législatives et aux recouvrements liés au programme Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes. Les paiements de transfert prévus par la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* incluent les versements au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et des deux programmes qui lui succèdent [le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)] de même que les paiements au titre du Transfert pour la réforme de la santé et les recouvrements au titre des paiements de remplacement pour programmes permanents.

Résultats attendus

- Administration efficiente et efficace du programme

Jalons

- Paiements exacts en temps opportun, conformément aux exigences législatives

Tableau 3 : Principales initiatives ou programmes

Résultats stratégiques

Le gouvernement fédéral accorde une aide financière annuelle aux administrations provinciales et territoriales pour l'exécution des programmes et la prestation de services. Les paiements de transfert font en sorte que tous les Canadiens reçoivent des services comparables peu importe où ils habitent, et ce, dans une mesure raisonnable. Le gouvernement fédéral appuie donc d'importants programmes provinciaux comme les soins de santé, l'éducation postsecondaire, l'aide sociale, les services sociaux et le développement de la petite enfance.

Le ministère administre les programmes clés suivants :

	2004–2005 (en millions de dollars)	2005–2006 (en millions de dollars)
Dépenses prévues	30 600,0	33 935,0

Le **programme de péréquation** permet aux gouvernements provinciaux moins prospères de fournir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux d'autres provinces à des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. Les paiements de péréquation sont inconditionnels, c'est-à-dire que les provinces bénéficiaires peuvent les utiliser à leur discrétion. En 2004-2005, huit provinces recevront des paiements dans le cadre de ce programme.

La **formule de financement des territoires** (FFT) assure une aide financière aux territoires qui tient compte des coûts plus élevés associés à la prestation de services publics dans le nord canadien

Depuis le 1er avril 2004, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) a été restructuré et comprend maintenant deux composantes : le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Cette mesure renforcera la transparence et la reddition de comptes dans le domaine de l'appui du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires

Le **Transfert canadien en matière de santé** (TCS) sera le plus important paiement de transfert du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires. Les paiements en espèces et les transferts fiscaux serviront à appuyer les programmes de santé.

Le **Transfert canadien en matière de programmes sociaux** (TCPS) appuiera les provinces et les territoires en leur accordant des paiements en espèces et des transferts fiscaux pour l'éducation post secondaire, l'aide sociale et les services sociaux, y compris le développement de la petite enfance et les services de garde d'enfants. Les provinces et les territoires pourront répartir les paiements de transfert en fonction de leurs priorités respectives.

L'aide du gouvernement fédéral sera accordée également par habitant afin de s'assurer que tous les Canadiens aient droit au même niveau de service peu importe l'endroit où ils habitent.

Outre le TCS et le TCPS, le **Transfert visant la réforme des soins de santé** (TRS) verse des fonds aux provinces et aux territoires pour accélérer les réformes dans des secteurs prioritaires qui ont été déterminés dans l'Accord de 2003 des Premiers ministres : Ces secteurs sont notamment les soins primaires, les soins à domicile et la couverture de type catastrophique des médicaments d'ordonnance. Ce programme quinquennal est censé prendre fin le 31 mars 2008. Sous réserve de l'examen des progrès accomplis dans le cadre des réformes convenues, le financement annuel sera intégré au TCS à compter du 1er avril 2008.

Les contributions en espèces qui sont versées dans le cadre du TCS, du TCPS et du TRS continueront afin d'assurer le maintien des critères et des conditions nationales prévues par les dispositions de la *Loi canadienne sur la santé*, y compris les cinq principes et les dispositions relatives à la surfacturation et au ticket modérateur ainsi qu'à l'interdiction de mettre en place une obligation de résidence pour avoir droit à l'aide sociale.

Activités prévues	Résultats attendus et échéances
Mettre en œuvre les nouveaux arrangements du programme de péréquation et de la formule de financement des territoires	Autorisations législatives et réglementaires de verser des paiements aux termes des nouveaux arrangements
Commencer l'examen des programmes en vue du renouvellement de 2009	Début des discussions sur les questions en litige avec les provinces et les territoires
Assurer l'administration efficiente des programmes de transfert, y compris les paiements opportuns et exacts aux provinces et aux territoires conformément aux lois et aux règlements	Paiements opportuns et exacts aux provinces et aux territoires en fonction des prévisions officielles
Règlement précisant le calcul des paiements, dans le cadre du programme de péréquation, en vigueur en 2004-2005	Le règlement sera au point d'ici la fin de 2004-2005. Un règlement provisoire sera adopté afin de s'assurer que les premiers paiements sont versés

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

	Recettes projetées 2003–2004	**Recettes prévues 2004–2005**	Recettes prévues 2005–2006
	(en millions de dollars)		
Recettes disponibles			
(Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Politiques et conseils	0,6	**0,6**	0,6
Administration générale*	17,0		
Total des recettes disponibles	17,6	**0,6**	0,6
Recettes non disponibles			
(Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Monnaie canadienne†	71,7	**106,3**	117,3
Total des recettes non disponibles	71,7	**106,9**	117,3
Total des recettes disponibles et non disponibles	89,3	**106,9**	117,9

* Les recettes de l'administration au cours de l'exercice 2003-2004 comprennent les recettes affectées aux dépenses pour les services ministériels dispensés au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le montant, indiqué dans le Budget principal des dépenses, était 9,9 millions de dollars et il a été augmenté ensuite de 7 millions de dollars. Cette augmentation a été compensée par une hausse de 7 millions de dollars des coût d'exploitation. Ces deux ajustements sont mentionnés dans le tableau des dépenses prévues du Ministère. Pour les exercices ultérieurs, ces recouvrements sont considérés comme des dépenses de recouvrement.

† Les recettes non disponibles prévues sont censées être plus élevées en 2004-2005 à cause d'une plus grande demande pour de plus fortes coupures de monnaie canadienne.

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 2004-2005

	Programme des politiques économique, sociale et financière	Programme du service de la dette publique	Programme fédéral de transferts aux provinces	Total
	(en millions de dollars)			
Dépenses nettes prévues	**1 403,5**	**35 00,0**	**30 600,0**	**67 403,5**
Plus : *Services reçus sans frais*				**0,0**
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	6,3			**6,3**
Contributions de l'employeur aux primes d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	4,4			**4,4**
Indemnisation des victimes d'accident de travail par le ministère du Développement social	0,0			**0,0**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	1,6			**1,6**
	1 415,8	35 400,0	30 600,0	**67 415,8**
Moins : recettes non disponibles	106,3			**106,3**
Coût net des programmes pour 2004-2005	**1 309,5**	**35 400,0**	**30 600,0**	**67 309,5**

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
	(en millions de dollars)			
Programme des politiques économique, sociale et financière				
Organismes financiers internationaux*	205,0	**132,3**	88,4	7,6
Total	205,0	**132,3**	88,4	7,6

* Les dépenses prévues sont censées diminuer au-delà de 2003-2004 à cause d'une baisse des paiements liés à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en vertu d'accords négociés aux termes de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.*

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

	Recettes projetées 2003–2004	**Recettes prévues 2004–2005**	Recettes prévues 2005–2006
	(en millions de dollars)		
Recettes disponibles			
(Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Politiques et conseils	0,6	0,6	0,6
Administration générale[1]	17,0		
Total des recettes disponibles	17,6	0,6	0,6
Recettes non disponibles			
(Programme des politiques économique, sociale et financière)			
Monnaie canadienne[2]	71,7	106,3	117,3
Total des recettes non disponibles	71,7	106,9	117,3
Total des recettes disponibles et non disponibles	89,3	106,9	117,9

[1] Les recettes de l'administration générale de [illegible] 2003-2004 [illegible] dans le Budget principal des dépenses [illegible] tableau des dépenses prévues du Ministère [illegible]

[2] Les recettes non disponibles prévues [illegible] en 2004-2005 [illegible] demande [illegible] monnaie canadienne.

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 2004-2005

	Programme des politiques économique, sociale et financière	Programme du service de la dette publique	Programme fédéral de transferts aux provinces	Total
		(en millions de dollars)		
Dépenses nettes prévues	1 403,5	35 00,0	30 600,0	67 403,5
Plus : *Services reçus sans frais*				0,0
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	6,3			6,3
Contributions de l'employeur aux primes d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	4,4			4,4
Indemnisation des victimes d'accident de travail par le ministère du Développement social	0,0			0,0
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	1,6			1,6
	1 415,8	35 400,0	30 600,0	67 415,8
Moins : recettes non disponibles	106,3			106,3
Coût net des programmes pour 2004-2005	1 309,5	35 400,0	30 600,0	67 309,5

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

	Dépenses projetées 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
		(en millions de dollars)		
Programme des politiques économique, sociale et financière				
Organismes financiers internationaux*	205,0	**132,3**	88,4	7,6
Total	205,0	**132,3**	88,4	7,6

* Les dépenses prévues sont censées diminuer au-delà de 2003-2004 à cause d'une baisse des paiements liés à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en vertu d'accords négociés aux termes de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*.

Annexe B : Principales initiatives réglementaires

Lois et règlements	Résultats attendus
On déposera un projet de loi visant à actualiser les dispositions sur la gouvernance des sociétés dans les lois sur les institutions financières, pour tenir compte de l'adoption du projet de loi S-11 (modifications de la *Loi sur les sociétés par actions*) et des faits nouveaux dans le secteur des entreprises en général.	Une loi et des règlements seront élaborés.
Tarif des douanes – Le Tarif contient des dispositions qui autorisent le gouvernement à répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne, à faire respecter les droits du Canada et à satisfaire à ses obligations conformément aux ententes et accords internationaux auxquels il souscrit.	Au moyen de décrets et de règlements, le gouvernement interviendra pour répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne, faire respecter les droits du Canada et satisfaire à ses obligations aux termes des ententes et accords internationaux.
Loi sur la taxe d'accise et règlements pris en application de la partie IX de la Loi (TPS/TVH) – D'autres modifications pourraient être apportées de temps à autre à la *Loi sur la taxe d'accise* et aux règlements pris en application de la partie IX de la Loi pour remédier à des problèmes stratégiques ou techniques nouveaux.	Le gouvernement proposera plusieurs modifications techniques qui ont déjà fait l'objet de communiqués de presse. Ces modifications porteront notamment sur les services des travailleurs sociaux, les règles sur les emballages consignés et les transactions mettant en cause des agents et des fournisseurs dont les déductions de créances irrécouvrables.
Péréquation	D'ici la fin de 2004-2005, on mettra au point un règlement précisant le mode de calcul des paiements au titre du programme de péréquation, qui entrera en vigueur en 2004-2005. Une réglementation provisoire sera adoptée pour veiller à ce que les paiements initiaux puissent être faits.

Lois et règlements	Résultats attendus
Mise en œuvre des conventions fiscales	En 2004, le gouvernement déposera peut-être un projet de loi pour approuver et mettre en œuvre des conventions fiscales nouvelles et modifiées entre le Canada et d'autres pays.
Règlement découlant de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu* – ressources naturelles	Le gouvernement envisage de soumettre à l'examen et à l'approbation du gouverneur en conseil un règlement en 2004 afin de donner suite aux mesures prévues dans le projet de loi C-48 (2003), qui a reçu la sanction royale le 7 novembre 2003.
Loi de l'impôt sur le revenu tenant compte du budget de 2004	En 2004, le gouvernement envisage de déposer un projet de loi visant à mettre en œuvre toutes les mesures concernant l'impôt sur le revenu annoncées dans le budget de 2004.
Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu 2004 (projet de loi technique)	Le 27 février 2004, le gouvernement a diffusé de nouveau un ensemble de modifications techniques qui avaient été présentées le 20 décembre 2003. Le gouvernement envisage de présenter un projet de loi en 2004 pour mettre en œuvre ces mesures telles que modifiées en 2004.
Le projet de loi d'exécution du budget de 2004 mettra en œuvre généralement des mesures non fiscales découlant du budget de 2004.	Le projet de loi a été adopté le 31 mars 2004.
Une loi modifiant la *Loi de l'impôt sur le revenu*, 2004 (entités de placement étrangères et fiducies non résidentes)	En 2004, le gouvernement envisage d'aller de l'avant avec la motion de voies et moyens d'octobre 2003 afin de mettre en œuvre les propositions du budget de 1999 liées aux fiducies non résidentes et aux entités de placement étrangères.

Lois et règlements	Résultats attendus
Propositions relatives à l'impôt sur le revenu de 2004 - autres questions	Le gouvernement envisage, sous réserve des résultats des consultations, de diffuser de nouveau un avant-projet de loi ayant trait aux échanges transfrontaliers d'actions en 2004. À l'automne 2004, le gouvernement entend aussi diffuser un avant-projet de loi sur la déductibilité des intérêts et des autres dépenses
Modifications à la *Loi sur l'accise* 2001	La législation nécessaire à la mise en oeuvre des améliorations visant le cadre d'accise révisé sera déposée en 2004.
Modifications à la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*	En 2004, le gouvernement envisage de présenter un projet de loi pour modifier la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien* pour mettre en place la réduction du droit qui a été annoncée dans le budget de 2004 et dans d'autres modifications techniques
Modifications à apporter à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à son règlement.	Une loi et un règlement seront déposés en réponse aux recommandations du GAFI revues et corrigées après consultation.
Modifications à la *Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations* et autres modifications techniques	En 2004, il se peut que le gouvernement dépose des modifications à la *Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations* pour faciliter la conclusion d'accords fiscaux entre le gouvernement du Québec et les conseils des Indiens au Québec. D'autres modifications techniques pourraient être apportées à la Loi et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*

Annexe C : Stratégie de développement durable

Le développement durable se définit comme étant le développement qui permet de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures, et cette notion correspond à un engagement clé de tous les ministères fédéraux. En 1995, la *Loi sur le vérificateur général* a été modifiée de sorte que chaque ministère est désormais tenu de préparer et de tenir à jour une stratégie de développement durable (SDD). Ces stratégies sont déposées à la Chambre des communes, et le commissaire à l'environnement et au développement durable vérifie la progression de leur mise en œuvre.

La SDD a pour objet d'exposer les objectifs et les plans d'action d'un ministère en vue d'intégrer le développement durable à ses politiques, programmes et opérations sur des périodes de planification de trois ans. Déposée à la Chambre des Communes en 1997, la première SDD du ministère des Finances Canada a permis d'illustrer de quelle manière les plans économiques et financiers du gouvernement fédéral contribuaient au développement durable au Canada; la stratégie expliquait aussi l'approche et la contribution du Ministère aux enjeux internationaux de développement durable, en plus de montrer comment il entendait améliorer sa performance environnementale dans l'exercice de ses activités.

La stratégie du Ministère, mise à jour pour 2001-2003, reposait sur les assises établies par la SDD de 1997 et sur les progrès accomplis par le Ministère et l'ensemble du gouvernement sur le plan de la promotion du développement durable. À l'image de la première stratégie, celle de 2001-2003 était axée sur les secteurs où le Ministère peut apporter une contribution unique et importante au développement durable, tant au Canada que dans le monde. La mise à jour de la stratégie du Ministère pour la période de 2004 à 2006 a été achevée en décembre 2003. Elle se fonde sur les assises solides établies par les deux versions antérieures. On trouvera les stratégies du Ministère pour 1998-2000, 2001-2003 et 2004-2006 à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/ purl/susdev-f.html

Le ministère des Finances Canada a confirmé, dans sa SDD de 2004-2006, deux grands objectifs : promouvoir l'équité transgénérationnelle par une gestion budgétaire efficace; et chercher constamment à intégrer plus étroitement les considérations économiques, sociales et environnementales à l'élaboration de la politique. Pour réaliser ces objectifs, la SDD pour 2004-2006 établit quatre aspects ou thèmes clés sur lesquels le Ministère fondera son action dans les trois prochaines années : bâtir un avenir durable; intégrer l'économie et l'environnement; favoriser le développement durable dans l'économie mondiale et rendre les opérations plus écologiques. Le plan d'action du Ministère pour le développement durable établit un certain nombre d'objectifs et de mesures ciblées pour la période de planification relativement à chacun de ces quatre aspects.

Au cours de la prochaine année, le ministère des Finances Canada s'emploiera à améliorer le suivi de la progression des engagements pris en matière de développement durable et à poursuivre l'élaboration d'un plan pour remplir les obligations du Ministère aux termes de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale stratégique.*

Un exposé détaillé des objectifs, des mesures et des résultats prévus au ministère en matière de développement durable en 2004-2005 se trouve à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/ plurl/susdev-f.html.

Annexe D : Autres renseignements

Rapports législatifs et ministériels

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et Tableaux de référence financiers

Rapport annuel présenté au Parlement sur les opérations du compte du fonds des changes

Rapport annuel de Placements Épargne Canada (http://www.csb.gc.ca/ fr)

Budget fédéral canadien

Rapport sur la gestion de la dette

Stratégie de gestion de la dette

Rapport ministériel sur le rendement

Mise à jour économique et financière

L'Économie en bref – publication trimestrielle

Revue financière – publication mensuelle

Titres du gouvernement du Canada – publication trimestrielle

Dépenses fiscales et évaluations du gouvernement du Canada

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

Rapport sur les plans et priorités

Stratégie de développement durable

Centre de distribution
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Tél. : (613) 995-2855

Ces rapports se trouvent sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca

Index

A

Administration générale 42, 43, 52
Association internationale de développement 33, 48

B

Banque du Canada 34
Banque européenne pour la reconstruction et le développement 5, 31, 32, 53, 59
Banque mondiale 5, 31, 32, 33
Blanchiment de capitaux 31, 33
Budget, équilibré 4, 9

C

Commerciales multilatéral 36
Consultations et communications 39, 40
Conventions fiscale 11, 55

D

Dette publique 8, 9, 12, 17, 39, 42, 45, 53
Développement économique et finances intégrées 40
Direction des services juridiques 39

E

Éducation 7, 22, 50, 51

F

Finances et commerce internationaux 40
Fonds monétaire international 5, 32, 45, 48, 53
Formule de financement des territoires 49, 50, 51

G

G-7 .... 3, 4, 5, 31, 32, 33
G-20 .... 5, 31, 32, 33
Gestion de la dette 9, 12, 59
Gestion financière, saine 1

H

I

Institutions / Organisations financières internationales 1, 3, 33
Intérêts et autres coûts 8

K

L

Libre-échange 35
Lois et projets de loi du Parlement
Loi canadienne sur la santé 51
Loi de l'impôt sur le revenu 55, 56
Loi sur l'accise 56
Loi sur la gestion des finances publiques 39
Loi sur la taxe d'accise 54
Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations 56
Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien 56
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes 56
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 48, 49
Projet de loi d'exécution du budget 55

M

Mesures fiscales 20, 30, 37, 42, 45
Mise à jour économique et financière 59
Monnaie canadienne 42, 43, 45, 52

N

O

Organisation de coopération et de développement économiques 4, 5, 16
Organisation mondiale du commerce 5, 35, 36

P

Paiements de transfert 1, 5, 22, 24, 39, 42, 45, 47, 48, 49, 50, 51
Péréquation 50, 51, 54
Placements Épargne Canada 13, 42, 59

Politique du secteur financier 40
Politique financière et économique 40
Politiques économique, sociale et financière 40
Politiques et conseils 42, 52
Politique fiscale 22
Premières nations 11, 12, 56
Prestation fiscale canadienne pour enfants 29
Prestation nationale pour enfants 29
Projet de loi d'exécution du budget 55
Protocole de Kyoto 8, 31, 37

R

Réduction des impôts / taux 10, 14, 15, 20, 29
Régime de pensions du Canada 5, 28
Relations fédérales-provinciales et politiques sociales 40

S

Secteur des services financiers 15, 16, 17, 18, 19
Services ministériels 39, 42, 43, 45, 52
Soins de santé 7, 22, 23, 50, 51
Stratégie de développement durable 57, 59

T

Tarif 1, 5, 38, 54
Tarif des douanes 5, 54
Titres du gouvernement du Canada 5, 12, 13, 59
Transfert canadien en matière de programmes sociaux 48, 49, 50, 51
Transfert canadien en matière de santé 48, 49, 50
Transfert visant la réforme des soins de santé 51
Transferts aux provinces 22, 24, 39, 42, 48, 49, 50, 53